



LA DIMENSION HUMAINE DANS LA GESTION DES LOUPS EN FRANCE - EN SAVOIE ET DANS LES ALPES MARITIMES -

**Etude réalisée dans l'objectif d'élaborer une campagne de
communication et des outils de sensibilisation du public efficaces**



Août 2000

Rapport produit par :
Dr Alistair J. BATH, Université Mémoriale de Terre-Neuve, Département de Géographie, St John's,
Canada. A1b 3X9

Crédits alloués par le programme européen LIFE-Nature «Le retour du loup dans les Alpes françaises»,
et l'Initiative Grands Carnivores pour l'Europe (IGCE)

RESUME

Etude réalisée dans l'objectif d'élaborer une campagne de communication et des outils efficaces de sensibilisation du public.

Comprendre et aborder la gestion du loup en France nécessite une compréhension des rouages de la dimension humaine ; la nature de ce problème est plus socio-politique que biologique.

Ce rapport étudie les attitudes du public observé et ses croyances envers les loups et leur gestion dans deux départements de France : la Savoie et les Alpes-Maritimes. Il présente également un ensemble de comportements : envers les loups, la possibilité de les chasser légalement, envers d'autres options de gestion, envers les conflits loups / troupeaux, les croyances concernant l'impact des loups, la connaissance moyenne de leur biologie, la nature des conflits, l'expérience personnelle avec les loups, et des données socio-démographiques.

L'objectif de cette étude est de réaliser une évaluation minimale des croyances et des attitudes du public envers les loups, et permettra une évaluation a posteriori des éventuels changements après la mise en œuvre d'une stratégie de communication et la diffusion d'outils de sensibilisation. En appréhendant l'ensemble des variables pouvant faire évoluer les attitudes, la campagne de communication et de sensibilisation sera à même de toucher par des messages précis des public-cibles spécifiques.

Des données quantitatives et qualitatives ont été collectées de novembre 1999 à mars 2000. Les habitants de la Savoie (n = 403) et des Alpes-Maritimes (n = 397) ont été sélectionnés aléatoirement proportionnellement à la population des départements (grandes agglomérations exceptées), et interrogés en utilisant une technique d'interview quantitative comprenant 69 questions. Des échantillons plus petits ont été obtenus en interrogeant à partir de ce questionnaire des chasseurs de Savoie (n = 22), des membres d'associations environnementales de Savoie (n = 88) et des Alpes-Maritimes (n = 86), et des collégiens (13 - 16 ans) des Alpes-Maritimes (n = 95).

Les interviews qualitatives ont eu lieu avec 23 groupes d'intérêt différents des deux départements. L'objectif de ces interviews était de construire une matrice qui permette de dégager des points communs entre ces groupes (Matrice de Terrain d'Entente, MTE), identifiant ainsi les problèmes-clés, les solutions envisageables, et qui permette de construire une confiance réciproque et une volonté commune de travailler ensemble.

Alors que les habitants de la Savoie ont des attitudes globalement plus positives envers les loups que ceux des Alpes-Maritimes, tous croient qu'il est important de conserver des populations de loups en France pour les générations futures : en Savoie, 54 % des personnes interrogées se sont prononcées pour, 33 % se sont prononcées contre et 13 % sont restés neutres. Dans les Alpes-Maritimes, 45 % sont d'accord avec cette proposition, 42 % sont contre et 13 % sont neutres.

La plupart des habitants de Savoie et des Alpes-Maritimes pensent que les loups peuvent avoir un impact significatif sur le petit et le grand gibier et pourtant la majorité est également réfractaire à toute forme de chasse au loup. Ceci dit, les habitants de ces départements sont sensibles aux problèmes touchant la prédation sur troupeaux et envisagent certaines formes de gestion si nécessaire.

Table des matières

Introduction	p. 1
Nature des recherches en dimension humaine	p. 2
Caractéristiques de la région d'étude	P. 4
Méthodologie	p. 5
Résultats qualitatifs	p. 5
Résultats quantitatifs.....	p. 6
Résultats	p. 9

Résultats quantitatifs

A propos de l'échantillon	p. 9
Attitudes envers les loups	p. 10
Attitudes envers les questions relatives à la chasse	p. 12
Croyances sous-jacentes à propos des loups et de leurs impacts	p. 14
Comprendre les faits biologiques et la nature du conflit	p. 15
Croyance concernant la problématique loups / troupeaux domestiques	p. 18

Résultats qualitatifs

Résultats qualitatifs de la Matrice de Terrains d'Entente (MTE)	p. 21
Problèmes Agricoles	p. 22
Communication	p. 23
Manque de confiance	p. 23
La biologie	P. 24
Mortalité	p. 25
Politique	p. 25
Tourisme	p. 26
La Chasse	p. 26
Utilisation de la MTE pour étudier les question clés par groupe ou par département	p. 27
Utilisation de la MTE pour envisager des solutions	p. 27

Quelques Résultats quantitatifs des groupes d'intérêts	p. 28
---	-------

Implication de ces résultats dans la communication	p. 32
Constats	p. 32
Implication de la MTE pour les efforts de communication	p. 34

Conclusion	P. 35
-------------------------	-------

Introduction

Eradiqués en France au début du 20^e siècle, les loups sont généralement perçus comme une espèce nuisible. Les efforts pour l'éradiquer ont été d'autant plus unanimes que l'attitude générale envers l'espèce était négative, en partie à cause de la méconnaissance de sa biologie et des dangers supposés qu'un tel prédateur est sensé représenter pour les êtres humains. Le loup était et reste encore une espèce à l'origine des mythes les plus invraisemblables. Aujourd'hui, après plusieurs années d'absence, la France voit le retour du super-carnivore, *Canis lupus*, dans plusieurs de ses régions.

Les premiers loups ont été aperçus par des gardes du Parc National du Mercantour fin 1992. Depuis, ils ont étendu leur territoire des Alpes-Maritimes aux Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes en passant par le Var, l'Isère, la Savoie et la Drôme. Leur population est aujourd'hui estimée à une trentaine d'individus, probablement divisés en 5 meutes sur l'ensemble de l'arc alpin français.

Le loup est protégé en France par des textes de loi internationaux, Européens et Français. Il l'est au niveau International par la Convention de Berne et particulièrement au titre de la protection du milieu sauvage et de ses habitats, spécialement par les articles 6 et 9, renforcés par la recommandation 17 adoptée le 8 décembre 1989 par le comité permanent qui étudie l'application de la convention de Berne. De plus l'espèce est protégée par les articles 12 et 16 de la directive 92/43/CEE de la loi Européenne, dite « Directive Habitats ». Enfin, l'article L.211-1 du code rural Français issu de la loi du 10/07/1976 pour la protection de la nature et modifié par la loi 95-101 du 2/02/1995 protège également le loup. L'article L.211-2 issu du décret du conseil d'état 77-1295 du 25/11/1977 en renforce aussi la protection. L'arrêté interministériel du 17/04/1981, modifié par l'arrêté interministériel du 22/07/1993 et dernièrement par celui du 10/10/1996 inclue le *Canis lupus* dans sa liste d'espèces animales protégées. La gestion du loup a récemment fait l'objet d'un débat (printemps 2000) : un plan d'action recommandant un système de zones dans lesquelles le loup serait protégé et d'autres zones où certaines formes de gestion de l'espèce seraient permises. L'habitat et les coutumes locales seront certainement deux variables à considérer dans ce système de territoires.

Au cours de ces huit dernières années, alors que la population de loups en France a augmenté, certaines attitudes du public ou de certains groupes d'intérêts (**Tableau 1**) se sont opposées en faveur ou contre le loup. La communauté agricole est descendue dans la rue. En 1997, après que 150 moutons environ aient été tués, les bergers en colère ont défilé avec 2000 moutons sur la Promenade des Anglais (Nice) exigeant que des mesures soient prises. En 1996, le groupe des « frères des loups » a fait exploser un pont pour protester contre les attitudes et actions des chasseurs à l'encontre des loups. En 1998, la communauté scientifique a tenu un meeting national cherchant une issue au problème du loup. Les débats ont semblé s'intensifier au cours de ces huit dernières années. Comprendre les comportements et les niveaux de connaissance vis-à-vis des loups qui soient représentatifs de l'ensemble des personnes impliquées est de la plus haute importance. Les personnes et les services de l'Etat chargés de la protection du milieu sauvage ont besoin de données scientifiques pour trouver un équilibre entre les minorités et pour connaître l'avis des populations locales concernées. C'est au travers de ce contexte social que ce projet d'étude de la dimension humaine dans la gestion du loup a été initié.

Des analyses génétiques ont confirmé que les deux premiers loups arrivés en France en 1992, venaient d'Italie. Les habitants de la Savoie et des Alpes-Maritimes pensent pourtant que certaines personnes ont activement réintroduit les loups en France. Ces croyances participent au discrédit des autorités aux yeux de plusieurs groupes : c'est un exemple de comportement conflictuel qui nécessiterait autre chose que la simple mise

en place d'outils éducatifs basés sur des données factuelles ; alors que la manière dont les loups sont revenus en France reste contestable pour certains groupes d'intérêts, ce retour dans les territoires dont il a été éradiqué des années plus tôt a exalté les passions : positives pour certains dont c'est l'occasion d'entendre un hurlement, de voir les empreintes des ses pas, ou bien de savoir que les ongulés sauvages seront de nouveau chassés par le prédateur ; pour d'autres, c'est le retour d'un prédateur qui est un concurrent pour la chasse, une menace pour le bétail, et même pour les hommes. Pour un gouvernement en charge de la gestion des espèces animales, il est important de connaître l'étendue de ces attitudes et les différents niveaux de connaissance des populations concernées. Sans conscience des niveaux de connaissance existants, de l'étendue et de la nature des attitudes, et des croyances directement liées aux attitudes, il est difficile d'établir une campagne de communication et de sensibilisation efficace et de gérer correctement les ressources de toutes les tendances.

Nature des recherches en dimension humaine

Aujourd'hui, le succès de la gestion de la vie sauvage implique non seulement la compréhension de la biologie des espèces et de leurs habitats mais aussi la connaissances qu'ont les populations locales sur ces espèces et leurs attitudes envers les éventuels modes de gestion. Cette « dimension humaine » et sociale de la gestion des ressources de la vie sauvage est importante pour comprendre comment mettre en oeuvre des plans de gestion pour les grands carnivores, qui souvent sont à l'origine d'émotions conflictuelles chez le grand public. En fait, ce type de gestion se rapproche plus souvent d'une solution socio-politique que biologique (Bath, 1998).

La population des loups et leur conservation en France semblent principalement dépendre de facteurs humains plutôt que biologiques ; cet aspect humain de la gestion des ressources de la vie sauvage doit être compris à travers un procédé scientifique objectif pour que la protection des loups fonctionne en France. Le succès d'un tel objectif dépend du soutien du grand public et de la plupart des groupes d'intérêt.

Alors que les gestionnaires de la vie sauvage ont depuis longtemps compris qu'il y avait effectivement une dimension humaine à prendre en compte pour que fonctionnent les actions en faveur des espèces, l'intégration d'une dimension humaine dans les processus de décision au quotidien reste un challenge pour la plupart des décideurs. En Amérique du nord, Aldo Leopold, considéré comme le fondateur de la gestion du milieu sauvage, a établi en 1943 que le problème de la gestion du daim était plus lié aux populations locales qu'au daim lui-même. Depuis ses premières études, la dimension humaine s'est de plus en plus intégrée à la gestion de la vie sauvage et dans les décisions à prendre en Amérique du nord, avec des résultats très positifs. Les efforts pour réintroduire le loup dans le Parc National de Yellowstone ont inclus une composante « dimension humaine », ce qui était important pour comprendre si cette réintroduction bénéficierait ou non du soutien des populations, et pour quelles raisons (Bath 1991, Bath 1989, Bath & Buchanan 1989). Ces données ont été utiles à l'éducation du public et à la résolution du conflit. L'intégration du public dans les premiers plans de gestion du loup a également été un élément de réussite dans la gestion du loup dans le Yukon (Canada). Le « Département des Ressources Renouvelables du Yukon » a mis en place un plan de gestion du loup controversé contenant des mesures de contrôle du loup. La recherche en dimension humaine a aussi permis de proposer au parc national Churchill (Manitoba) des actions en faveur de l'ours polaire (Bath 1994). L'intégration de la recherche en dimension humaine dans la gestion de l'environnement est une démarche relativement nouvelle en Europe. Ce projet est la première étude quantitative réalisée en France sur la dimension humaine de la gestion du loup ; elle est représentative d'une grande partie de la France : la Savoie et les Alpes-Maritimes.

La recherche en dimension humaine « se concentre sur le niveau de connaissance du public, ses attentes, ses attitudes et activités concernant les ressources de poissons, de la vie sauvage et des habitats qui y sont associés. Il y a un lien étroit entre les dimensions humaines et les recherches sur l'éducation à la protection de l'environnement » (Adams 1988). Une étude sur la dimension humaine peut avoir plusieurs objectifs :

- Une évaluation de base pour entamer un travail d'examen des attitudes et des croyances : est-ce qu'un effort d'éducation, une politique de gestion ont fait une différence ?
- Le rôle de l'éducation, ciblant certaines faiblesses dans la connaissance afin de faire évoluer les attitudes ; travailler à l'élaboration d'outils éducatifs plus efficaces.
- Construire des partenariats, rassembler des groupes autour de données communes. Travailler à comprendre les opinions d'un ensemble de groupes d'intérêts, construire la confiance et initier les premiers pas pour travailler ensemble.
- Identification des soutiens et désaccords envers différentes options de gestion, évaluant ainsi la faisabilité de méthodes déjà mises en place avec succès.
- Identification des différents types de conflits : cognitif, de valeurs, financiers, comportementaux... c'est le premier pas vers une résolution des conflits.

Etant la première étude quantitative réalisée en France sur la dimension humaine dans la gestion du loup, l'un des objectifs du projet est d'établir une évaluation de base des attitudes et des croyances envers les loups, et les modes de gestion envisageables à un moment où leur population est encore relativement basse et où peu d'informations les concernant ont été communiquées. Cela permettra d'évaluer les effets de toute communication ou information du public. Une telle étude fournira également une compréhension globale sur la manière dont les attitudes et croyances changent en fonction de l'évolution biologique de la population, de l'importance des dégâts sur troupeaux, des opportunités éco-touristiques et économiques, de l'évolution de la législation concernant le loup et d'autres conditions sociales et économiques locales.

L'étude examinera aussi les variables pouvant faire évoluer les attitudes. Comprendre les facteurs affectant les attitudes est un premier pas vers leur évolution à travers une campagne de communication et des outils de sensibilisation. Si les décideurs peuvent comprendre la nature des attitudes rencontrées, il est alors possible de développer des messages appropriés pouvant viser les origines de ces attitudes. Ces facteurs peuvent être une croyance ou un manque de connaissance de l'espèce, mais pourraient aussi inclure des opinions plus complexes concernant des problèmes économiques ou un manque de confiance envers les institutions. Différentes procédures peuvent être utilisées pour étudier ces opinions.

Le premier objectif de cette étude est toutefois d'identifier les niveaux de connaissance et les croyances directement liées aux attitudes, afin de proposer des recommandations utiles pour le plan de communication. Quels types d'informations / messages sont importants et doivent être communiqués ? Qu'est-ce que les gens savent déjà, ne savent pas, ou ont besoin de savoir sur le loup et sa gestion ? Comprendre les différents niveaux de connaissance existant assurera que les efforts d'éducation ne sont pas ciblés trop haut ou trop bas, ou sur des sujets qui ne sont pas essentiels pour faire évoluer les attitudes. Ces messages peuvent différer pour chaque public cible, ce qui demandera des investissements en travail et en temps différents en fonction des publics. Certains publics peuvent avoir des attitudes plus neutres sur certains sujets, ce qui veut dire qu'ils peuvent être influencés par une information centrée sur ces points particuliers. Fournir une meilleure compréhension du système d'opinions affectant les attitudes permettra d'élaborer une campagne d'information et de communication efficace.

Caractéristiques de la région d'étude

Le Projet LIFE - Nature s'étend sur dix départements des Alpes Françaises. Bien qu'une étude menée sur l'ensemble de ces départements aurait fourni une information d'une grande valeur, il était nécessaire de la réduire sur une partie du territoire plus petite à cause des contraintes de temps et d'argent. La sélection de la zone étudiée s'est fondée sur plusieurs caractéristiques biophysiques et humaines. Certaines de ces caractéristiques seront détaillées plus loin. A travers des discussions avec des personnes impliquées dans le programme LIFE et une réunion concernant les résultats de notre étude, deux départements ont été sélectionnés : les Alpes-Maritimes et la Savoie. Ces départements permettaient d'obtenir des données concernant à la fois une région située dans la partie nord et une région dans la partie sud du territoire impliqué dans le programme LIFE. Bien que les résultats ne puissent être systématiquement globalisés à l'ensemble de ce territoire, ce choix peut donner un aperçu des différences qu'il peut y avoir entre les parties sud et nord des Alpes.

Le paysage français, dont les Alpes-Maritimes et la Savoie, a considérablement changé depuis deux siècles. Avant sa révolution agricole la France avait de nombreuses forêts ; ces forêts de culture étaient principalement constituées de hêtres et de chênes. Les zones de montagnes tempérées étaient constituées originellement de sapins ; dans la zone méditerranéenne, les pins et les chênes dominaient. Ces forêts ont été considérablement réduites en faveur d'une agriculture intensive, et à la fin du XIX^e la plupart des forêts, et la vie sauvage qu'elles abritaient, ont été éliminées. La prise de conscience environnementale et les outils législatifs protégeant les milieux qui sont apparus au XX^e siècle font que les forêts occupent aujourd'hui approximativement 25 % de l'ensemble du territoire français.

La région des Alpes-Maritimes est unique en France car c'est le seul endroit où l'arc alpin plonge dans la mer Méditerranée. La barrière nord / sud des Alpes est à la fois influencée par les masses d'air venant de l'est et de l'ouest. Dans cette zone, on passe du niveau de la mer à une altitude de presque 3000m en seulement 40 à 50 Km. La Savoie est en revanche située directement au centre de l'arc alpin français. Les montagnes de haute altitude y sont sèches et plus exposées à l'érosion que les pics des Alpes-Maritimes, en partie à cause du boisement moindre. Certaines de ces caractéristiques biophysiques ont été généralisées (**Tableau 2**).

Le paysage social a considérablement changé dans ces deux régions depuis deux siècles. A la fin du XIX^e, Nice est devenue le portail des Alpes développant forte économie entre la campagne et la ville. D'importantes routes de commerce existaient pour l'acheminement des biens entre Nice et l'arrière pays. Cette économie agraire n'a pas duré et chuta devant un marché économique plus fort ; une évolution dramatique dans la population des zones rurales (arrière-pays) se produisit : plus de 80 000 individus émigrèrent dans la périphérie niçoise entre 1911 et 1931. En Savoie, entre 1861 et 1946, il y eut aussi une diminution de la population globale de 40 000 personnes. En 1962 la population de Savoie était redevenue la même qu'en 1861. Les deux départements continuent à subir l'exode rural.

En 1945, la confédération générale de l'agriculture fut fondée, une union de gestion d'organisation qui créa aussi la FNSEA (Fédération Nationale des Exploitants Agricoles) et le CNJA (Confédération Nationale des Jeunes Agriculteurs). La formation de ces organisations fut le résultat d'une union en faveur des agriculteurs. Bien que ces organisations n'aient pas pu enrayer l'exode rural, elles jouent et continue de jouer un rôle important en conservant aux débouchés agricoles des profils intéressants. Ces organisations sont également devenues des acteurs-clés dans le débat de la gestion des loups en obtenant du gouvernement des efforts de revitalisation des zones rurales grâce à des subventions additionnelles .

Aujourd'hui, une certaine forme de pastoralisme est pratiquée dans les Alpes-Maritimes, qui fait partie d'un programme qui a débuté dans les années 60 pour revaloriser les zones rurales du département. Vu d'une perspective historique et agricole, il s'était toujours appuyé sur le développement du bétail avant l'initiative de ce programme de développement rural ; mais aujourd'hui, à travers des subventions actives, le département s'est principalement doté de producteurs de moutons. En Savoie, cette initiative rurale ne paraît pas avoir eu autant d'impact. Les troupeaux y sont plus petits que dans les Alpes-Maritimes et la survie des agriculteurs moins dépendante de l'agriculture seule. Ce qui est intéressant sachant que la Savoie est un département beaucoup plus rural que les Alpes-Maritimes. Avec une population beaucoup plus faible (373 258 habitants contre 1 011 326), environ 85 % des Savoyards sont des ruraux contre 4 % des habitants des Alpes-Maritimes. Ce contraste entre ruraux et urbains a présidé au choix de ces deux départements pour l'étude sur la dimension humaine.

Méthodologie

Résultats qualitatifs

Une approche qualitative et quantitative a été utilisée pour collecter des données pour cette dimension humaine de la gestion du loup en France. Des entretiens qualitatifs ont été conduits avec 23 groupes d'intérêt considérés comme étant les clés du débat de la gestion du loup en France. Ces groupes ont été identifiés selon différents critères :

- Ils expriment un intérêt pour la gestion du loup
- Ils ont une influence potentielle dans la prise de décision concernant la gestion du loup
- Ils expriment la volonté d'en savoir plus sur la nature de cette étude sur la dimension humaine
- Ils expriment la volonté de débattre des problèmes ouvertement
- Ils expriment la volonté de commencer un travail afin de trouver des points communs aux groupes d'intérêt.

Les groupes d'intérêt retenus sont :

- **les biologistes du programme LIFE**
- **l'ASPAS**
- **le GLF**
- **la FRAPNA**
- **FNE**
- **la Fédération de chasse des Alpes-Maritimes**
- **la Fédération de chasse de la Savoie**
- **la Fédération des chasseurs de haute montagne**
- **le Lieutenant de louveterie des Alpes-Maritimes**
- **le Lieutenant de louveterie de la Savoie**
- **la FDO des Alpes-Maritimes**

- **la FDO de la Savoie**
- **la FDSEA des Alpes-Maritimes**
- **la FDSEA de la Savoie**
- **la CDJA des Alpes-Maritimes**
- **la CDJA de la Savoie**
- **le Maire de St Martin-Vesubie**
- **le Directeur adjoint Parc du Mercantour**
- **la DIREN PACA**
- **Vie Agricole**
- **l'association Randonnées Pédestres**

Des représentants de chaque groupe, occupant généralement un poste de responsable ou de dirigeant, se sont entretenus avec deux membres de l'équipe de recherche. Ces entretiens qualitatifs duraient environ 2 heures. Leur durée variait selon les groupes et dépendait du nombre de personnes impliquées dans l'organisation et de l'intérêt montré.

Le but des entretiens qualitatifs était de réunir des données utilisables dans la mise au point d'une « matrice de terrains d'entente » (MTE). C'est une matrice qui permet à chaque groupe de pointer les problèmes-clés et les solutions sur une grille, de manière visuelle. Le résultat permet une évaluation des gestions et des solutions pouvant être communes à l'ensemble des groupes. Une MTE apporte un point de départ sécurisant pour tous les groupes qui ont des préoccupations communes. Elle fournit aussi un ensemble commun d'objectifs et de moyens pour arriver à ces fins. Les entretiens qualitatifs offrent également une opportunité d'informer les groupes d'intérêt variés sur la nature de la dimension humaine dans la gestion des ressources naturelles, sur la nature objective de ce projet, et de commencer à trouver les partenaires éventuels pour travailler sur cette dimension humaine et permettre d'aborder des discussions sur la gestion du loup. Les résultats des entretiens qualitatifs et la présentation de la MTE sont donnés dans la section des résultats.

Résultats quantitatifs

Il était important pour l'élaboration de cette étude d'obtenir des données représentatives de l'ensemble de la population à partir des seuls habitants des Alpes-Maritimes et de la Savoie. Pour être capable de généraliser et ainsi d'apporter aux décideurs une image exacte des attitudes et des connaissances du public (que ce soit en faveur ou contre la protection du loup), une étude quantitative de type sondage a été utilisée. FOWLER (1988) suggère qu'une « étude de probabilité à grande échelle ne doit être entreprise que si l'on est certain que l'information ne peut être obtenue autrement et que le besoin d'information est réel ». En considérant que c'est la première étude à grande échelle sur la dimension humaine de la gestion du loup en France, et étant donné la nature controversée de la gestion de ce grand carnivore, les critères de FOWLER sont réunis.

Les points méthodologiques de l'étude quantitative ont été choisis au travers d'une structure suggérée par FOWLER (1988). Les points-clés sont : la composition des échantillons et les probabilités de sélection, la procédure d'échantillonnage, l'élaboration et l'évaluation préalable du questionnaire, la rédaction des différentes questions, le procédé d'entretien, le champ des résultats et le contrôle de la qualité de l'ensemble.

Un échantillon structurel est « un ensemble de personnes qui ont une chance d'être sélectionnés en fonction de la méthode d'échantillonnage choisie » (FOWLER 1988). Les habitants de la Savoie et des Alpes-Maritimes âgés de 18 ans et plus pouvaient participer à cette étude. Les habitants des grandes zones urbaines comme Nice n'ont pas été pris en compte dans l'échantillon structurel. Un échantillonnage aléatoire proportionnel à la population du canton a servi à donner un échantillon représentatif de tout le département. Le nombre de questionnaires nécessaires par canton a été calculé en multipliant la population totale du canton (au-dessus de 18 ans) par le pourcentage de la population totale. Un échantillon total de 400 représentants par département a été obtenu.

Un échantillon d'une telle taille (400 personnes) apporte une marge de sécurité de 95 % avec un intervalle de confiance de 5 %, ce qui est un standard acceptable dans une recherche en sciences sociales. Pour obtenir ce niveau de fiabilité, un échantillon minimum de 384 personnes est actuellement nécessaire « mais en pratique, la plupart des chercheurs visent à obtenir environ 400 réponses complètes car plusieurs questionnaires sont généralement rejetés pendant l'analyse » (SHESKIN 1985). Les **Tableaux 3 et 4** indiquent les tailles des échantillons nécessaires et obtenus dans les cantons de chaque département.

Les foyers étaient sélectionnés en utilisant une méthode aléatoire (par exemple troisième maison sur la droite). Les individus de la famille étaient sélectionnés en utilisant la règle du prochain anniversaire : la personne dont l'anniversaire était le plus proche de la date de l'entretien était invitée à participer à l'étude. Cela assurait le hasard total du choix des participants. Dans les zones les plus importantes, un système de grille a été appliqué sur les villages, et des rues et des foyers ont été choisis au hasard. Les questionnaires ont été menés comme des entretiens personnels structurés. A l'échantillon du grand public, sélectionné aléatoirement parmi la population de la Savoie et des Alpes-Maritimes, un échantillon supplémentaire a été constitué, composé de chasseurs, membres d'associations environnementales et de collégiens, à travers la coopération menée avec ces organisations. La taille d'échantillon pour ces groupes était minimale avec seulement 22 chasseurs de Savoie, 174 membres d'associations de protection de l'environnement (86 des Alpes-Maritimes, 88 de Savoie) et 95 collégiens (de 13 à 16 ans) des Alpes-Maritimes. De par la petite taille de ces échantillons, ces données ne sont pas représentatives des groupes respectifs ; mais cela peut fournir un aperçu de ce que pensent quelques groupes d'intérêt de la gestion du loup. Ces questionnaires ont été envoyés aux chasseurs et aux membres des organisations environnementales et retournés par la poste. Les données des élèves ont été rassemblées en distribuant les questionnaires dans les classes des Alpes-Maritimes.

Traditionnellement, l'étude sur la dimension humaine est un cas d'étude unique au moyen de la collecte de données, à un moment précis et en un point à la fois, et utilisé généralement pour la gestion d'une crise. La présente étude a cependant été conçue comme un test préalable qui sera complété par une étude finale. Ce rapport présente les résultats de l'étude préalable. Après qu'une campagne d'information et de communication aura été menée, cette étude sera de nouveau utilisée pour en faire une évaluation a posteriori. et en mesurer l'efficacité par la comparaison directe des attitudes et des niveaux de connaissances.

« Le premier jet d'un questionnaire est aussi bien un art qu'une science » (SHESKIN 1985). Bien que ce soit un art, beaucoup de points, s'il sont bien étudiés, permettent de faire du questionnaire un instrument de recherche de qualité. Aborder tous les aspects du procédé d'évaluation prend du temps. « N'importe quel questionnaire sérieux devrait évoluer durant 4 à 6 semaines au moins » (SHESKIN 1985). Dans cette étude, l'évaluation du questionnaire a commencé par un atelier et de nombreuses discussions avec les membres du programme LIFE ; l'évaluation du procédé pris plus de trois mois.

Ce questionnaire a été constitué en 5 sections :

- Attitude envers le loup
- Croyances à propos du loup
- Attitude envers différentes approches de gestion
- Expériences personnelles avec les loups et évaluation de l'importance des opinions des personnes interrogées
- Informations socio-démographiques à propos de l'échantillon

Plusieurs questions sur l'attitude et les croyances ont déjà été testées par les études menées sur la dimension humaine au parc national de Yellowstone aux USA, mais aussi en Pologne, en Espagne et en Croatie.

Ces études ont révélé la haute fiabilité de l'échelle d'attitude, ce qui veut dire que les questions sur l'attitude, quand elles sont combinées de manière logique, sont de bonnes mesures de l'attitude vis-à-vis des loups. Plusieurs des données de croyance et d'attitudes envers les options de gestion ont aussi été testées dans des questionnaires précédents avec des résultats positifs. La liste des questions d'attitude et de croyance utilisées dans cette étude se trouve **Tableau 5** et le questionnaire complet se trouve en **Annexe 1**.

Les données ont été collectées entre novembre 1999 et mars 2000 à travers des entretiens personnels menés par une équipe de quatre assistants de recherche. L'équipe d'enquêteurs était constituée d'un homme et de trois femmes. « Un entretien a été décrit comme une conversation avec un objectif » (FOWLER et MANGIONE 1990). Pendant le procédé d'entretien, les enquêteurs peuvent affecter les données. L'influence d'un enquêteur devient un vrai problème lorsqu'il fait un entretien non structuré qui demande un grand nombre de sondages ; dans cette étude, la plupart des questions étaient fermées, réduisant les probabilités d'influence des enquêteurs. Il était de toutes façons important de leur faire comprendre la nature de l'étude, l'importance d'être objectif, et l'importance de lire les questions exactement de la manière dont elles ont été écrites. Tous les enquêteurs y ont été entraînés. Même si les résultats n'ont pas révélé de différences entre les enquêteurs hommes et femmes, la majorité des enquêteurs sélectionnés pour cette étude sont des femmes car elles sont moins perçues comme menaçantes par les personnes interrogées et obtiennent généralement de meilleures réponses.

L'entretien personnel permet d'obtenir le meilleur taux de réponse parmi toutes les techniques de sondage. Le taux de refus de participer fut rare et principalement le fait de personnes âgées, ce qui est courant dans ce type de recherche. Il n'y a pas un canton parmi d'autres où le taux de refus fut plus significatif que d'autres, ce qui démontre que les « non-réponses » n'ont rien d'inquiétant pour ce qui concerne l'étude sur le grand public. Quant à l'échantillon composé de membres d'associations environnementales, de chasseurs et d'élèves, sa taille nous oblige à interpréter les résultats les concernant avec beaucoup de prudence.

Des contrôles de qualité et des procédures de vérification furent utilisés pendant la saisie des données, ainsi que pendant l'analyse des différents stades de l'étude. 10 % des questionnaires ont été vérifiés aléatoirement pour traquer les erreurs dans la saisie des données ; seules quelques erreurs ont été trouvées et corrigées avant de procéder aux analyses. Le contrôle de qualité et les procédures de vérification n'ont révélé de problèmes significatifs ni dans les données ni dans l'analyse.

Résultats

Cette partie présente les résultats quantitatifs et qualitatifs. Avant d'aborder la description des résultats quantitatifs de la Savoie et des Alpes-Maritimes, les caractéristiques de l'échantillon vont être examinées. De plus, quelques questions posées aux sondés sur l'importance qu'ils accordent à la problématique seront présentées. Commencer par comprendre les caractéristiques générales de l'échantillon permet d'établir un contexte à travers lequel les résultats d'autres études peuvent être comparés.

Après cette entrée en matière les résultats du grand public dans les deux départements sont présentés en différentes sections :

- Attitude générale envers le loup
- Attitudes envers les questions relatives à la chasse
- Comprendre les croyances sur les loups et leur impact
- Comprendre les faits biologiques et la nature du conflit
- Croyances concernant la problématique loups - troupeaux

Les résultats de la MTE (Matrice de Terrain d'Entente) concernant les vingt-trois groupes d'intérêt seront présentés après la description des résultats quantitatifs. Les données supplémentaires obtenues auprès du petit échantillon de chasseurs, membres d'association de protection de la nature et d'élèves seront donnés après les résultats de la MTE.

A propos de l'échantillon

397 personnes ont été interrogées dans les Alpes-Maritimes et 403 en Savoie. Dans les Alpes-Maritimes 49 % (n = 196) des sondés étaient des femmes, et 51 % des hommes (n = 201). Il y avait un peu plus de femmes en Savoie 54 % (n = 219), et seulement 184 hommes (46 %).

L'âge des sondés des Alpes-Maritimes était en moyenne de 47,29 ans comparé à une moyenne d'âge un peu plus jeune en Savoie (46, 23 ans). Près de 40 % des personnes interrogées des deux départements ont entre 26 et 45 ans. Pratiquement 19 % des sondés des Alpes-Maritimes ont plus de 66 ans contre 16 % en Savoie, ce qui reflète la nature rurale des deux départements.

Un très petit pourcentage de l'échantillon du grand public des Alpes-Maritimes (7 %) et de Savoie (4 %) a chassé dans l'année précédant l'enquête. Une grande majorité des habitants des deux départements ne chasse donc pas.

Il est intéressant de noter que 17 % des sondés des Alpes-Maritimes disent avoir vu un loup dans la nature, ce qui représente le double de ceux de la Savoie (8,5 %) (**Tableau 8**). Etant donné le petit nombre de loups présents en France et la nature furtive de cette espèce, il est très intéressant qu'un tel pourcentage déclare en avoir vus. Il est possible qu'ils n'aient vu que des chiens sauvages. Ce résultat est encore plus intéressant sachant qu'une forte majorité des sondés ont déjà vu des loups en captivité : 73 % en Savoie et 55 % dans les Alpes-Maritimes (**Tableau 7**).

Trois questions ont été posées aux sondés concernant l'intérêt qu'ils portent à la gestion du loup en France. Le **Tableau 9** présente des résultats évalués par une échelle contenant 10 points, allant de « pas concerné du tout » (1) à « très concerné » (10) : « Vous sentez-vous concerné sur les questions de la gestion du retour du loup en France

et par les solutions qui seront proposées ? » Alors qu'environ 29 % des habitants de la Savoie et des Alpes-Maritimes expriment une moyenne de 5 (sur 10), une grosse différence peut-être remarquée, en examinant, par département, le pourcentage des personnes qui se disent « pas concernées du tout » et « très concernées ». En Savoie, seulement 4 % se sentent « très concernées », tandis que dans les Alpes-Maritimes ce résultat monte à 20 %. 27 % des savoyards indiquent qu'ils ne sont « pas concernés du tout », comparé aux 19 % des Alpes-Maritimes. La moyenne des scores pour les deux régions (Alpes-Maritimes : 5,68 % ; Savoie : 4,25 %) est, d'un point de vue statistique, significativement différente ($t=7,2-p<0,001$). Ce grand intérêt qu'ont les Alpes-Maritimes pour cette problématique est mieux expliqué au **Tableau 10**. Plus de 31 % des habitants des Alpes-Maritimes ont indiqué qu'ils seraient très intéressés d'être tenus informés des solutions qui seront proposées en réponse au retour du loup, comparé à 9 % des savoyards.

Les résultats indiquent encore une différence statistique dans la moyenne des scores entre les deux départements (Alpes-Maritimes 6,84 % ; Savoie 5,16 %) sur cette question ($t=8,84-p<0,001$). Une dernière question a été utilisée pour évaluer l'intérêt des résidents pour la problématique du loup. Il leur a été demandé s'ils souhaitaient avoir plus d'informations sur la gestion du retour du loup : 31 % dans les Alpes-Maritimes désirent en recevoir plus contre 13 % en Savoie (**Tableau 11**). En fait, plus de 31 % des sondés de Savoie ont indiqué ne pas vouloir du tout d'informations concernant les loups, contre 18 % dans des Alpes-Maritimes. La moyenne des scores de cette question est une fois de plus significativement différente ($t=5,3-p<0,001$), ce qui indique un intérêt beaucoup plus marqué chez les habitants des Alpes-Maritimes (en moyenne : 6,22 % contre 5 % en Savoie) (page 36). De tels résultats ont des implications directes pour la communication et la sensibilisation des différents publics. Les outils éducatifs sur le loup adressés aux savoyards peuvent être mal perçus, tandis que les habitants des Alpes-Maritimes désirent réellement en apprendre davantage et apprécieront beaucoup plus ce type d'outils que les savoyards.

Ces quelques variables (sexe, âge, avoir chassé ou non l'année précédente, avoir déjà vu un loup, importance accordée à la problématique) établissent une étape pour aborder une discussion plus détaillées sur les réponses des sondés à des questions de croyance et d'attitudes. Par ces toutes premières questions, nous avons déjà d'appris beaucoup sur le profil de l'échantillon.

Attitudes envers le loups

FISHBEIN et AJZEN (1975) ont défini le concept « d'attitude » comme étant « une prédisposition acquise pour répondre d'une manière constante, favorable ou non, à un objet donné ». Les attitudes ont été conceptualisées en quatre grandes composantes adaptées à cette étude :

- Niveau affectif : sentiment d'aimer ou non le loup.
- Niveau cognitif : croyance sur le loup, qu'elle soit vraie ou fausse.
- Niveau conatif : intention comportementale dans une situation donnée (par exemple la volonté de voir un loup).
- Niveau comportement effectif : comportement passé ou présent (par exemple faire un voyage pour voir des loups) et comportement verbal (quand une personne assure en avoir vu un).

Les différentes sections de ce questionnaire ont pour intention d'aborder chacune de ces composantes de l'attitude. Dans la première section, ce sont les aspects affectifs qui sont abordés.

Les habitants des deux départements ont des avis partagés sur le loup. Beaucoup de ceux des Alpes-Maritimes (46 %) ont indiqué qu'ils aiment ou aiment beaucoup le loup, environ 20 % sont restés neutres, et 34 % n'aiment pas du tout le loup (**Tableau 12**). Les savoyards sont à la fois moins positifs (41 % aiment le loup), mais aussi moins négatifs (24 % sont contre) ; un grand nombre sont neutres (35 %), ce qui renforce l'impression que la Savoie se sent moins impliquée dans la gestion du loup en France. Un tel nombre d'avis neutres nous fait penser que le public pourrait être influencé par une campagne d'information. Ce qui doit cependant être tempéré par l'ambivalence de certaines réponses et le manque d'intérêt envers la problématique et sa gestion.

Alors que les habitants des deux départements expriment un sentiment positif à l'égard des loups, un grand nombre pense que leur présence en France est néfaste (45 % dans les Alpes-Maritimes, contre 35 % en Savoie) (**Tableau 13**). Les sentiments sont plus hostiles quand les gens sont interrogés sur la présence de loups dans leur propre département : seuls 31 % des habitants des Alpes-Maritimes pensent qu'elle est bonne, contre 55 % qui pensent le contraire. De même, rapportés à la Savoie, les chiffres de l'affection portée au loup passent de 34 à 36 %, et ceux de l'opposition à sa présence passent de 35 à 42 % (**Tableau 14**). Dans les deux départements, les avis neutres à la question de la présence du loup en France sont devenus négatifs quant à la présence du loup dans leur propre département. Ce qui montre que les personnes neutres peuvent être influencées relativement facilement dès que le problème se rapproche de chez eux.

La majorité des savoyards (54 %) considère important de maintenir des populations de loups pour les générations futures (**Tableau 15**) ; 35,5 % ne sont pas d'accords et 13 % sont neutres. On voit que les positions neutres sont moins nombreuses que dans les questions précédentes. La valeur que représente les loups pour les générations futures semble assez importante pour supporter leur présence en France et faire évoluer certaines attitudes neutres vers des attitudes plus positives. En terme de développement d'un message persuasif, le maintien des loups pour les générations futures (afin que les enfants et petits-enfants sachent que les loups existent en France) est un message fort. Les opposants au loup auront des difficultés à lui trouver un contre-argument : un tel message ne trouverait aucun défenseur lors d'un débat public. Ceux qui veulent conserver le loup doivent prendre en compte ce type de messages pour développer leur campagne de communication. Alors que 45 % des habitants des Alpes-Maritimes sont d'accords pour maintenir le loup pour les générations futures, 42 % s'y opposent, et 13 % restent neutres.

Quand il a été demandé aux habitants s'il fallait maintenir le loup dans leur propre département pour les générations futures, les attitudes ont légèrement basculé vers la négative : en Savoie, 49 % restent d'accord pour un maintien des populations de loups pour les générations futures dans leur département (alors qu'ils étaient 54 % quand il s'agissait de la France) (**Tableau 16**). La situation est différente dans les Alpes-Maritimes : 49 % ne sont pas d'accord avec cette proposition, 40 % sont pour et 11 % ne se prononcent pas. En fait, dans les Alpes-Maritimes environ 5 % d'avis positifs ainsi que quelques avis neutres ont basculé vers des réponses négatives.

Les savoyards conservent une attitude plus positive : 50 % sont pour une population viable de loups dans leur département, 37 % sont contre et 13 % sont neutres. Dans les Alpes-Maritimes 47 % sont contre et 44 % sont pour (**Tableau 17**).

Les résultats de la question suivante : « nous devrions assurer une population abondante de loups pour les générations futures » soulignent l'importance du choix des mots dans la rédaction du message. Les questions précédentes ont montré que la présence des loups pour les générations futures rencontre le soutien des sondés, de même que la présence d'une population de loups « viable » ; elles ont montré, de la même manière, des différences entre les habitants des deux départements. Environ 85 % des habitants des deux départements sont contre cette nouvelle proposition (**Tableau 18**). Il sera important

de savoir le nombre de loups que perçoit le public à travers la notion d'« abondante », ainsi que dans le mot « viable ». Si les biologistes ont bien une idée précise du nombre de loups constituant une population viable, le public pourrait, lui, la considérer comme abondante.

Il sera important d'expliquer clairement ce concept. L'aspect positif est qu'un large pourcentage de résidents des deux départements accepte la présence d'une population viable, et a la volonté d'assurer l'existence de loups pour les générations futures. Il sera surtout important de définir, tant sociologiquement que biologiquement, le nombre de loups composant cette population viable. Le **Tableau 19** présente les résultats obtenus par la proposition : « que j'aie ou non l'occasion de voir un loup, l'important pour moi est de savoir qu'ils existent dans les Alpes-Maritimes ou en Savoie ». En Savoie, une majorité de 63 % est d'accord ou tout à fait d'accord avec cette déclaration, contre seulement 26 % qui y sont opposés. Dans les Alpes-Maritimes, les résidents ont une fois de plus été partagés : un large pourcentage (48 %) est d'accord ou tout à fait d'accord avec cette déclaration ; 41,5 % ont indiqué qu'ils n'étaient pas d'accord ou pas d'accord du tout. Ce qui suggère à nouveau que dans la perspective d'une campagne de communication, un message utilisant la présence du loup comme une valeur serait persuasif et obtiendrait le soutien du public. De telles valeurs dans les messages devraient permettre de faire évoluer plus facilement les attitudes que les messages factuels.

D'autres questions concernant les attitudes nous permettent d'étudier l'importance que représente la présence des loups à l'intérieur même des départements, bien qu'ils existent déjà ailleurs en France ou en Europe. Deux questions rédigées avec une tournure négative ont pu être mal interprétées par les personnes interrogées. La plupart des habitants des Alpes-Maritimes (52 %) pense qu'il est toujours important d'avoir des loups dans le département même s'il y en a dans d'autres parties de la France. Les habitants de la Savoie ont globalement réagi de la même manière (45 %) (**Tableau 20**).

Lorsqu'on les interroge sur la nécessité d'avoir des loups en France, même si des populations viables existent ailleurs en Europe, la majorité des habitants des deux départements (environ 51 %) ont déclaré qu'il était quand même nécessaire d'en avoir en France (**Tableau 21**). Dans la perspective de la communication, il pourrait y avoir la à un autre message à développer contenant une valeur de type « fierté nationale ».

Il semble en effet qu'avoir des loups en France, et à l'intérieur même de son département, est très important pour les sondés alors que des loups existent ailleurs en Europe ou en France.

Attitudes envers les questions relatives à la chasse

L'impact qu'a le loup sur le nombre d'ongulés sauvages et la raréfaction du gibier sont des arguments qu'on rencontre souvent lors des débats sur les différents moyens de gestion du loup. Lors des discussions qui se sont déroulées dans le parc national du Yellowstone à propos de la réintroduction des loups, cette question est survenue souvent. La plupart des chasseurs et la majorité des personnes interrogées ne se sentaient pourtant pas concernés par l'impact que pouvaient avoir les loups sur les ongulés sauvages ou sur les opportunités de chasse (Bath et Buchanan, 1989).

Pour vérifier s'il en était de même en France, plusieurs questions ont été utilisées pour évaluer les attitudes liées aux loups et à la chasse. En réponse à la question « les loups ont un impact considérable sur le grand gibier », la plupart des personnes interrogées dans les Alpes-Maritimes (54 %) a répondu d'accord ou tout à fait d'accord, 28,5 % n'étaient pas d'accord ou pas d'accord du tout et 18 % sont restés neutres. À peu près autant de savoyards n'étaient pas d'accords ou pas d'accords du tout (29,5 %) mais seulement 43 %, par rapport aux 54 % des Alpes-Maritimes, pensent que les loups ont

un impact considérable sur le grand gibier ; 28 % sont restés neutres (**Tableau 22**). Les habitants de la Savoie pensent que les loups ont un impact beaucoup plus grand sur le petit gibier que sur le grand. Près de 53 % ont en effet déclaré qu'ils étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec cette déclaration (à comparer aux 43 % qui pensent que l'impact sur le grands gibier est considérable). Près de 46 % des résidents des Alpes-Maritimes pensent que les loups ont un impact important sur le petit gibier. Environ un quart des réponses des deux départements sont neutres (**Tableau 23**).

Interrogés sur l'impact spécifique du loup sur les mouflons et chamois, seulement 21 % des personnes interrogées pour la Savoie et 39 % pour les Alpes-Maritimes pensent que les loups en réduisent les population à des niveaux inacceptables. Beaucoup de savoyards ne sont pas d'accord ou pas d'accord du tout (42 %), ou sont restés neutres (36 %). Les habitants des Alpes-Maritimes ont été partagés sur cette question (**Tableau 24**).

Les questions précédentes se sont concentrées sur les aspects affectifs et cognitifs de l'attitude des sondés à propos de l'impact des loups sur les ongulés ; elles ont également exploré les aspects affectifs envers ces ongulés (les aimer ou pas). Les questions suivantes concernent plus spécifiquement l'aspect des intentions comportementales de soutien ou de désaccord envers différentes méthodes de gestion de la pratique de la chasse.

La plupart des sondés de la Savoie et des Alpes-Maritimes s'oppose à une saison légale de chasse au loup dans leur département respectif. Près de 35 % des personnes interrogées ont cependant indiqué qu'ils soutiendraient une telle politique de gestion (**Tableau 25**). Une opposition plus forte encore s'est exprimée face à une année complète de chasse dans les deux départements : plus de 74 % des habitants de la Savoie et 68 % des Alpes-Maritimes ne sont pas d'accord ou pas d'accord du tout avec une telle proposition (**Tableau 26**). Quant aux solutions consistant à tuer les louveteaux dans leurs tanières ou à utiliser du poison pour tuer les loups, plus de 84 % des savoyards sont opposés à de telles pratiques de même que 77 % des résidents des Alpes-Maritimes (**Tableau 27**). Il semble que l'idée que les chasseurs pourraient tuer des loups, même durant le cadre d'une saison légale de chasse, ne rencontre l'adhésion que de peu de monde.

Les habitants des Alpes-Maritimes (43 %) et de la Savoie (49 %) semblent penser que les loups aident à garder un équilibre parmi les populations de grands mammifères sauvages (**Tableau 28**) ; 21 % des habitants des Alpes-Maritimes et 27 % de la Savoie restent cependant neutres sur la question.

Alors que les réponses précédentes nous suggèrent que les personnes interrogées croient à l'impact significatif des loups sur le petit et sur le grand gibier, elles semblent cependant sensibles aux mots « équilibre » ou « balance ». Un message valorisant l'équilibre que les loups aident à maintenir dans la nature peut-être un nouveau message valorisant, identifié par les personnes interrogées comme étant positif.

Si la chasse au loup ne trouve aucun soutien et qu'il est perçu comme un régulateur naturel, ce qui est considéré comme positif, on pourrait penser qu'il existe un franc soutien à la protection intégrale de l'espèce.

Or, quand on demande aux sondés si les loups doivent être intégralement protégés, on ne rencontre pas ce franc soutien. Alors que la plupart des savoyards (50 %) est d'accord ou tout à fait d'accord avec la protection complète des loups en Savoie, seuls 42 % des habitants des Alpes-Maritimes pensent de même pour leur département. Au contraire (**Tableau 29**), ils sont même 51 % à penser que le loup ne doit pas rester complètement protégé dans le département des Alpes-Maritimes, et 47 % des habitants de ce département vont jusqu'à déclarer qu'ils ne doivent pas rester complètement protégés en

France. Le soutien à la protection intégrale des loups en France est plus important en Savoie : 53 % des personnes interrogées y sont favorables.

L'apparente contradiction qu'on peut trouver dans le fait que d'un côté, la chasse aux loups n'est pas cautionnée dans les départements, alors que de l'autre la protection complète n'est pas non plus souhaitée, peut s'expliquer par l'examen des réponses à plusieurs questions sur l'interaction loups / troupeaux que nous verrons plus loin : les résidents des deux départements apparaissent être solidaires avec la communauté agricole et le problème de la prédation sur les troupeaux. Ils semblent également vouloir garder une « option » en rendant possible le prélèvement des animaux problématiques. En fait, nous verrons qu'après avoir posé plusieurs questions concernant la prédation sur les troupeaux domestiques, puis en posant une question sur la possibilité d'autoriser la chasse aux loups à l'intérieur de leur département respectif, la majorité des résidents des deux départements vont accepter une telle chasse. Ceci nous suggère que la réaction du grand public, bien que sensible à la protection des loups, peut être orientée au travers d'arguments imposant la nécessité de contrôler ou réduire leur population en fonction de prédatons trop importantes sur les cheptels domestiques. Ceci dit, il y a une autre problématique qui intervient dans la compréhension de ces attitudes : c'est la structure de croyance sous-jacentes ; comme nous le verrons rapidement, les habitants des Alpes-Maritimes et de la Savoie pensent qu'il existe dans leur propre département et en France beaucoup plus de loups que ce qu'il n'y en a en réalité.

Croyances sous-jacentes à propos des loups et de leurs impacts

Les attitudes de la population envers les loups et leur gestion sont influencées par différentes croyances qui constituent un système de croyances. Certaines sont plus importantes que d'autres et affectent davantage les attitudes. Notre attitude générale vis-à-vis des loups est donc le produit de nos croyances et de l'évaluation que nous en faisons (qu'elles soient bonnes ou mauvaises, vraisemblables ou non). Lorsqu'on adopte certaines attitudes envers les loups, on s'efforce de garder en accord les composants affectifs des attitudes (aimer ou non les loups) avec leurs composants cognitifs (croyance et évaluation de ces croyances). Par exemple, si je n'aime pas les loups (affectif), je crois qu'ils ont tué des gens (croyance cognitive), et il est bien entendu mal de tuer des gens (évaluation de la croyance) ; l'intention comportementale qui pourrait résulter de ces croyances est un comportement en faveur d'un programme de contrôle du loup, et mon comportement actuel (quatrième composante de l'attitude) pourrait évoluer vers du braconnage. Dans cet exemple, chacun des aspects de l'attitude sont en accord les uns avec les autres, ce qui donne une attitude générale négative envers les loups. Une communication persuasive s'efforce de comprendre les croyances sous-jacentes, et cherche à modifier directement la croyance la plus fortement liée à l'attitude, causant ainsi ce qu'on appelle une dissonance cognitive (FISHBEIN et AJZEN 1975). Dans l'exemple ci-dessus, si une information peut me convaincre que les loups ne tuent pas les hommes, je n'ai plus de raison valable de ne pas aimer les loups, ce qui produit un changement dans les autres composantes de mon attitude.

Dans cette section, les résultats sur les croyances concernant les loups et leurs impacts possibles sont présentés.

Il apparaît que des efforts de protection sont fournis par certaines personnes seulement quand il est démontré que la présence des espèces a des retombées économiques.

Le **Tableau 31** présente les résultats d'une question sur les retombées du tourisme dans les départements où les loups sont présents. La plupart des habitants des Alpes-Maritimes (59 %) et de Savoie (63,5 %) ne pensent pas que leur présence puisse influencer positivement le tourisme. Un rapport récent du WWF (WWF - U.K., 2000) suggère que le tourisme autour des grands carnivores peut générer des bénéfices

économiques importants pour les collectivités locales. Les exemples d'autres régions et une étude économique sur les retombées induites par la présence des loups en France pourraient affecter certaines croyances et influencer ceux dont les attitudes sont conduites par des arguments économiques.

L'ensemble de nos attitudes sont forgées durant notre jeunesse, et l'attitude envers le loup peut être affectée par les mythes et légendes de loups mangeant des enfants habillés de rouge (le petit chaperon rouge), attaquant le bétail (les trois petits cochons...), etc. Trois questions à propos des croyances portent plus précisément sur cette peur du loup.

A la question : « les attaques de loups sur les hommes sont plus fréquentes dans les régions où ils vivent à proximité des humains », la plupart des habitants des Alpes-Maritimes (58 %) et de Savoie (57 %) répond qu'elle n'est pas d'accord (**Tableau 32**). Un pourcentage relativement important (26 % pour les Alpes-Maritimes et 29 % pour la Savoie) est resté neutre, et environ 15 % ont été d'accord avec l'affirmation, ce qui indique qu'une information sur cette question pourrait être nécessaire. Quand il fut demandé aux habitants s'ils auraient peur de se promener dans des forêts où les loups sont présents, un fort pourcentage de savoyards (45 %) et d'habitants des Alpes-Maritimes (39 %) ont répondu que oui. Très peu de positions neutres se sont exprimées ; les personnes qui sont restées neutres sur la question précédente auront cette fois répondu en fonction de leur propre sécurité.

Les habitants ont ensuite été interrogés sur leur peur des grands carnivores, et il leur a été demandé de classer les animaux les plus dangereux entre le loup, l'ours, le lynx, tous, ou aucun (**Tableau 34**). Plusieurs sondés identifiaient correctement l'ours comme le plus dangereux, un tiers des habitants des deux départements pense que tous les animaux sont dangereux, et 18 % qu'aucun ne l'est. Il est intéressant de savoir, pour les personnes qui gèrent le lynx, que plus du double des sondés pensent que le félin est plus dangereux que le loup.

Certaines croyances sur les loups semblent faire partie de l'histoire culturelle de chaque pays européen. Dans différents pays de l'union, beaucoup d'habitants pensent que les loups ont été activement réintroduits par leur gouvernement ou les écologistes de leur pays, souvent par hélicoptère. Par exemple les croates croient que le loup a été réintroduit par des hélicoptères des Nations Unies. En France, les convictions ne sont pas très éloignées de ces croyances : la plupart des habitants des Alpes-Maritimes (60 %) et des savoyards (49 %) pensent que les loups ont été réintroduits (**Tableau 35**). Cependant, les réponses à la question suivante (**Tableau 36**) suggèrent que les habitants n'ont peut-être pas forcément bien compris la question 35 et le sens de « réintroduction ». À la question du retour naturel du loup en France depuis l'Italie, des réponses différentes ont en effet été données : 45 % des habitants des Alpes-Maritimes n'y croient pas, 39 % y croient, et 16 % ne se sont pas prononcés. En comparaison, 24 % des savoyards sont négatifs, 45 % positifs, et 31 % ne savent pas. Les réponses à cette question (**Tableau 36**), parce que sa formulation est plus précise, sont de meilleurs indicateurs du sentiment général envers un retour naturel ou une réintroduction active du loup en France. Le grand nombre de savoyards restés neutres nous pousse à croire qu'une communication ciblée sur cette problématique pourrait faire évoluer leurs croyances, donc leurs attitudes.

Comprendre les faits biologiques et la nature du conflit

L'élaboration des campagnes et des outils de communication privilégie généralement un message sur la biologie des espèces leur place dans l'histoire, l'importance de leurs populations et leur condition actuelle ; ce qui repose sur le principe qu'augmenter les connaissances du public sur la biologie d'une espèce modifie positivement leurs attitudes

envers cette espèce. Alors que plusieurs études ont en effet démontré que les personnes ayant un niveau de connaissances des loups supérieur à la moyenne ont des attitudes plus positives envers l'espèce (BATH 1989, BATH et BUCHANAN 1989, BATH 1991, KELLERT 1985), élever le niveau de connaissance peut aussi affecter négativement les attitudes (BATH 1994). Comme il a été dit précédemment, il y a des messages au moins aussi importants sinon plus que de simples messages factuels sur la biologie (par exemple : les valeurs « présence du loup » et « générations futures »). Cela dépend énormément de la nature des conflits entre les groupes. La nature de certains conflits peut parfois s'expliquer par un manque de connaissances factuelles. Ce type de conflit cognitif peut se résoudre par des messages éducatifs. Mais les conflits prennent généralement racine dans les systèmes de valeurs : on peut par exemple avoir deux groupes qui tombent d'accord sur le nombre de loups en France, mais dont les avis divergent sur la valeur attribuée à la protection des loups pour les générations futures. Une troisième source de conflit peut être le rapport coûts - bénéfices : il y a un consensus sur la trentaine de loups présents en France (pas de conflit cognitif), et sur l'importance de leur protection pour les générations futures (pas de conflit de valeur), mais un groupe veut que les loups soient protégés dans certaines zones et pas l'autre. Un conflit peut surgir parce que l'une des parties veut que les retombées économiques puissent provenir d'une opération éco-touristique dans tel endroit, et l'autre partie dans un autre endroit ; il y aura de toutes façons désaccord sur l'ensemble de la gestion du loup. Un autre exemple de conflit coût/bénéfice peut être celui d'un berger qui serait d'accord avec le nombre de loups et la valeur attribuée à leur protection, mais qui ne voudrait pas qu'ils soient protégés à proximité de ses pâturages. Cela pourrait venir du fait qu'il ne veut pas endosser le coût des pertes de bétail. Le quatrième type de conflit est un conflit de comportement, qui peut provenir d'un manque de confiance envers les institutions et pouvoirs publics, ce qui peut assez souvent être une question d'ordre personnel. Par exemple, certains habitants croient que les fonctionnaires du parc du Mercantour ont activement réintroduit les loups en France ; du fait de cette conviction, ils ne peuvent pas faire confiance aux solutions proposées par le parc ou même à ses positions sur d'autres problématiques que le loup. Certaines personnes peuvent tout simplement avoir gardé du ressentiment envers une institution pour des problèmes antérieurs, et être en désaccord avec certaines propositions uniquement parce qu'elles proviennent de cette institution. Ces problèmes de comportement, de coût/bénéfice, et de systèmes de valeurs sont difficiles à aborder à travers de simples outils et messages éducatifs ; mais ils peuvent être abordés plus sérieusement par une campagne de communication impliquant les publics de manière active.

Les résultats aux questions sur les convictions concernant la biologie sont présentés dans les tableaux suivants. A partir des réponses à ces questions, un taux de connaissance peut être évalué. L'une des mesures de l'efficacité d'une campagne de communication est de comparer les taux de connaissance avant et après cette campagne.

La plupart des résidents des Alpes-Maritimes (82 %) et de la Savoie (79 %) ont correctement répondu que le loup avait existé auparavant dans leur département (**Tableau 37**). La plupart des habitants des deux départements savent également que le loup est protégé en France (**Tableau 38**) un fort pourcentage des Alpes-Maritimes (86 %) connaît ce statut légal, contre seulement 65 % des savoyards. En revanche 12 % des savoyards pensent que le loup n'est pas protégé, et 23 % ne savent pas. 37 % des sondés dans les Alpes-Maritimes et 25 % en Savoie ont répondu correctement que seuls deux individus d'une meute de loups pouvaient se reproduire dans l'année. 55 % des savoyards et 45 % des habitants des Alpes-Maritimes ne le savaient pas, et 20 % croyaient que c'était faux. Alors que les recherches biologiques en France doivent encore déterminer avec quel taux de réussite les loups capturent des proies sauvages, les résultats d'Amérique du nord suggèrent un taux plutôt bas : bien que cela puisse varier en fonction de la disponibilité des proies, de la saison, de la taille de la meute et des conditions hivernales,

dans la plupart des cas ce taux est inférieur à 10 %. Plusieurs sondés ont répondu qu'ils ne connaissaient pas ce taux. Parmi ceux qui pensaient le connaître, beaucoup croient qu'il est supérieur à 20 %. Plus de 30 % des habitants des Alpes-Maritimes pensent que les loups chassent avec des taux de réussite de 50 à 100 %.

Nous avons vu que la peur de se promener dans des bois où la présence de loups était avérée concernait une grande proportion d'habitants. Cette peur peut-être liée à la méconnaissance de la taille moyenne des meutes et du poids moyen d'un mâle adulte, tel que le montrent les réponses aux deux questions suivantes. Dans les Alpes-Maritimes et la Savoie, la taille moyenne d'une meute moyenne est correctement identifiée (de 1 à 7 loups), respectivement à 49 % et à 44 %. Environ un quart des habitants des deux départements pensent qu'ils sont plus nombreux que ça (8 à 15 individus) et un gros pourcentage (près de 30 %) ne sait pas du tout (**Tableau 41**). Seulement 10 personnes (2,5 %) sur l'ensemble des sondés croyaient que les meutes étaient composées de plus de 16 individus. La conception que se font ces quelques individus de meutes nombreuses rôdant dans les bois peut être à l'origine de leur peur des ballades. Si le grand public surestime généralement la taille des loups, la plupart des résidents des deux départements ont répondu correctement sur le poids moyen d'un mâle adulte : entre 26 et 50 kg (**Tableau 42**). Dans une autre étude, la perception qu'avait le public du nombre de loups et du statut de la population (si elle était en augmentation, en régression, ou constante) a été l'un des facteurs déterminants pour faire évoluer les attitudes.

Il y a actuellement une trentaine de loups présents en France : 82 % des habitants des deux départements n'en avaient aucune idée et n'ont pas semblé très à l'aise à l'idée de déterminer un nombre de loups. Cette question était une question ouverte, c'est-à-dire qu'elle ne pouvait pas influencer les réponses : quand on propose aux sondés de choisir parmi une liste de réponses proposées, ils tendent à donner, quand ils ne savent pas, des réponses se situant autour de la moyenne. Une question ouverte n'a pas un tel effet puisqu'elle ne donne aucune indication aux sondés, ni par la formulation, ni par une liste de choix. Le résultat d'une telle question est cependant souvent, comme c'est le cas ici, un taux de non-réponse plus important. Sur le petit nombre de personnes ayant répondu, 59 % dans les Alpes-Maritimes et 58 % en Savoie pensaient qu'il y avait plus de 50 loups en France (**Tableau 43**). Environ un tiers des sondés de chaque département pensait qu'il y avait plus de 100 loups en France soit plus de trois fois le nombre actuel. Une telle désinformation ou absence d'information peut avoir des effets significatifs sur les attitudes envers l'espèce ou envers les différentes approches de gestion. Il est intéressant de noter que même avec cette surestimation, le sentiment général du public reste plutôt de protéger les loups et d'assurer leur existence pour les générations futures. Au fur et à mesure que l'effectif réel sera connu de plus de monde, ce soutien devrait augmenter. C'est pourquoi communiquer le nombre réel de loups et, en fonction de ce nombre, leurs probabilités de survie pour les générations futures, seront des messages clés pour l'ensemble des habitants.

La plupart des personnes interrogées (les deux départements confondus) n'ont pas une meilleure connaissance du nombre de loups existant actuellement dans leur propre département et ont majoritairement choisi de ne pas se prononcer sur cette question ouverte. Deux fois plus d'habitants des Alpes-Maritimes ont répondu à cette question par rapport à la précédente ; il semblerait qu'ils soient plus à l'aise pour juger et comprendre les éléments concernant leur département plutôt que dans le pays. Dans les faits, les convictions erronées à propos du nombre de loups par département restent nombreuses ; environ 67 % des habitants des Alpes-Maritimes pensent qu'il y a plus de 25 loups dans leur département, près de 25 % pensent qu'ils sont une cinquantaine. Ce qui contraste avec les 20 % de savoyards qui croient qu'il y a plus de 25 loups dans leur département et les 8 % qui estiment ce nombre à 50 ; 14 % pensent qu'il n'y a aucun loup en Savoie et 62 % pensent qu'il y en a entre un et vingt (**Tableau 44**).

La plupart des habitants des deux départements pense que le nombre de loups en France a augmenté (**Tableau 45**). Près de 14 % des personnes interrogées en Savoie pensent que la population de loups baisse, alors que 17 % n'en sont pas sûrs.

77 % des sondés des Alpes-Maritimes et 68 % de ceux de Savoie ont répondu à juste titre que ces populations sont en augmentation dans leur département (**Tableau 46**).

Les quatre dernières questions de cette section ont interrogé les sondés sur leur sentiment par rapport à une augmentation ou à une baisse du nombre de loups en France et dans leur département. 67 % des habitants des Alpes-Maritimes et 53,5 % de Savoie ne sont pas d'accord ou pas d'accord du tout avec une augmentation du nombre de loups en France (**Tableau 47**). En relation avec cette question, la suivante (« nous avons déjà assez de loups en France ») a servi à tester la constance des réponses des sondés ; il fallait y répondre par la positive pour rester en cohérence avec les propos antérieurs (en réponse à une question négative) : des pourcentages similaires ont été trouvés. Environ 65 % des sondés dans les Alpes-Maritimes sont d'accord pour dire qu'il y a assez de loups en France, et 51 % en Savoie (**Tableau 48**).

Quand ces deux mêmes questions furent posées concernant non plus la France mais leurs départements respectifs, des réponses similaires ont été données. Environ 68 % des Alpes-Maritimes et 54 % en Savoie ne sont pas d'accord avec une éventuelle augmentation des populations de loups (**Tableau 49**). Le même pourcentage d'habitants des Alpes-Maritimes (68 %) est d'accord avec l'affirmation « il y a assez de loups en France » (**Tableau 50**).

Ce qui suggère que les questions ont parfaitement été à même de mesurer la constance des attitudes concernant cette problématique. Pour les savoyards, le pourcentage était très légèrement différent de celui trouvé dans le **Tableau 49** (une différence de 7 % attribuée à un nombre plus important de savoyards ayant répondu sur ce point, **Tableau 50**). En résumé, les habitants des deux départements pensent qu'il y a assez de loups en France et dans leurs départements, mais ils croient aussi que les loups y sont beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont réellement.

Croyances concernant la problématique loups / troupeaux domestiques

Il arrive que les loups s'attaquent au bétail. Le nombre d'animaux tués par an dépend de plusieurs facteurs : les mesures de prévention utilisées pour protéger les troupeaux, la disponibilité en proies sauvages, le nombre de moutons et le nombre de loups. Au parc national de Yellowstone, où il y a près de 150 loups, il y a eu moins de 70 moutons tués en 3 ans. La France, qui compte environ trente loups, affiche des pertes considérablement plus importantes, parfois même supérieures à 70 moutons en une nuit. La prédation sur les troupeaux domestiques en France est très importante au vu des résultats de l'Amérique du nord ; pourtant un système d'indemnisation existe, et les attitudes du grand public restent positives envers les loups bien que solidaires de la communauté agricole. Plusieurs points du questionnaire ont abordé les croyances, les aspects affectifs des attitudes et les comportements intentionnels relatifs au problème de la prédation sur troupeaux. Plus de 76 % des habitants des Alpes-Maritimes et 65 % des savoyards pensent que les loups causent des dégâts importants aux troupeaux. Ils sont 21 % en Savoie à ne pas être d'accord avec cette affirmation et moins de 15 % dans les Alpes-Maritimes (**Tableau 51**).

63,5 % des sondés des Alpes-Maritimes et 56 % de la Savoie pensent que les loups vivant à proximité des troupeaux se nourrissent principalement d'animaux domestiques (**Tableau 52**). Il y a de nombreux exemples, en Europe et dans le monde, où les loups peuvent vivre près du bétail et ne causer aucun dégâts. Alors que la France étudie un système de zonage, ce point devrait être évoqué dans une campagne de communication.

Si le grand public pense que les loups ne pourront jamais coexister à proximité des troupeaux, il n'y a que très peu de territoires où il peut imaginer voir des loups.

Les journaux locaux, régionaux et nationaux relatent fréquemment les histoires de moutons tués par le loup. Les effets de ces articles sur les attitudes envers le loup et l'idée que se fait le public des pertes annuelles de moutons causées par les loups, sont inconnus. Les loups ont tué plus de moutons dans les Alpes-Maritimes qu'en Savoie. Les chiffres actuels de moutons tués par les loups varient selon les années et sont difficiles à confirmer. Pour comprendre comment le public perçoit de telles pertes, il a été demandé aux habitants de Savoie et des Alpes-Maritimes : « à votre avis combien de moutons et autres animaux domestiques ont été tués par des loups l'année dernière dans votre département ? ».

Le **Tableau 53** en présente les réponses. La plupart des sondés (environ 1/3) n'a donné aucun chiffre. Cependant, 63 % des habitants Alpes-Maritimes pensent qu'il y a eu plus de 100 moutons tués dans leur département l'an dernier. 28 % estiment qu'ils étaient plus de 500, environ 19 % entre 51 et 100 moutons tués et seulement 18 % pensent que le nombre de pertes est inférieur à 51. En Savoie, par contre, 35 % répondent qu'il y a eu moins de 51 moutons tués dans leur région l'an dernier et aucun pour 12 % d'entre eux. 24 % estiment que les pertes étaient comprises entre 51 et 100 animaux. Un fort pourcentage de savoyards (48 %) pense que plus de 100 moutons ont été tués l'an dernier et 4 % seulement qu'il y a eu plus de 500 pertes. Une grande partie des personnes sondées pense que de nombreux moutons ont été tués. Ceci explique, partiellement, la compassion que le public peut éprouver envers la communauté agricole et le fait que sa préférence penche en faveur d'une forme de gestion du loup, plutôt qu'une stricte protection de l'espèce.

On peut se demander pourquoi les loups attaquent les moutons. Les biologistes pensent que le nombre de ces attaques est en relation avec la densité des proies sauvages. Dans la région de Dalmatia en Croatie, où les proies sauvages sont rares et le nombre de mouton plus important que dans les régions alentours, les loups survivent essentiellement grâce aux moutons qu'ils attaquent. Il y a également des endroits où les loups ont vécu avec d'abondantes proies mais attaquent quand même des moutons. Il est généralement considéré que les loups attaquent occasionnellement les moutons même s'il y a abondance de proies sauvages. Les habitants ont des avis partagés sur cette question. 49 % des savoyards pensent que les loups attaquent les moutons uniquement lorsqu'il n'y a pas suffisamment de proies sauvages ; 36 % d'entre eux, ont raison de penser que cette affirmation est fautive, 15 % n'en savent rien (**Tableau 54**). Dans les Alpes-Maritimes, 45 % des personnes interrogées pensent que l'affirmation est fautive alors que 40,5 % croient le contraire et 15 % ne sont pas sûrs. 68 % des habitants des Alpes-Maritimes et 73 % des savoyards ne sont, à juste titre, pas d'accord avec l'affirmation suivante : « les loups tuent les moutons par cruauté et non pour se nourrir ». 21,5 % pour les Alpes-Maritimes et 18 % pour la Savoie ont répondu que cette affirmation était juste (**Tableau 55**).

Les 11 dernières questions se concentrent sur les problématiques de gestion abordant le conflit « loups/ troupeaux » et obtiennent des informations sur les comportements intentionnels des sondés. Il s'agit en fait d'essayer d'apprendre quelles solutions les habitants soutiendraient ou pas si elles étaient proposées dans un plan de gestion.

54 % des habitants des Alpes-Maritimes et 49 % des savoyards sont partisans de tuer les loups responsables d'attaques sur les troupeaux (**Tableau 56**). Environ 39 % des savoyards et 36 % des habitants des Alpes-Maritimes ne sont pas d'accord et 11 % sont neutres. Les résidents des Alpes-Maritimes (65 %) et de la Savoie (64 %) ne sont pas d'accord avec l'affirmation suivante : « Je serais disposé à contribuer financièrement à un programme de compensation des éleveurs pour les pertes de bétail dues au loup » (**Tableau 57**). Environ 28 % des sondés des Alpes-Maritimes et 22 % de Savoie sont

d'accord avec cette affirmation. L'Initiative Grands Carnivores pour l'Europe (IGCE) a suggéré que les propriétaires de bétail reçoivent une subvention forfaitaire pour vivre dans une zone de présence de grands carnivores plutôt que des indemnités pour chaque perte. Nous avons soumis cette idée aux habitants des Alpes-Maritimes et de la Savoie qui n'ont pas semblé être d'accord (**Tableau 58**). Environ 45 % des habitants des deux régions ne sont pas pour cette mesure, 30 % sont d'accord, le reste est neutre. D'un autre côté, les habitants des deux régions (environ 60 %) sont favorables au fait de n'indemniser que les propriétaires utilisant des mesures de prévention (**Tableau 59**). 85,5 % des habitants des Alpes-Maritimes et 79 % des savoyards pensent fermement que les propriétaires de bétail qui perdent des animaux à cause des loups devraient être indemnisés (**Tableau 60**). La plupart des personnes interrogées pensent également que leurs impôts doivent être utilisés pour de telles indemnités. Environ 50 % des habitants des Alpes-Maritimes et plus de 55 % des savoyards, sont en effet d'accord pour que leurs impôts soient utilisés pour compenser les dégâts causés par les loups (**Tableau 61**). Ce sont des preuves évidentes du lien unissant les communautés agricoles aux habitants des deux départements.

À l'extérieur du parc de Yellowstone (USA) quand une attaque de loups sur le bétail est prouvée, un groupe privé d'écologistes (Defenders of Wildlife, les Défenseurs de la Vie Sauvage) payent directement leurs indemnités aux fermiers. Cette action a permis d'aborder les impératifs d'une utilisation des dollars du gouvernement dédiée à la gestion du loup. Le public américain s'opposait à la réintroduction du loup dans le parc de Yellowstone, notamment à cause du coût que cela représentait ; quand un groupe écologiste a commencé, par le biais de dons privés, à payer les indemnités aux éleveurs, l'opposition à la réintroduction du loup s'est progressivement muée en soutien.

Nous avons demandé aux habitants si le ministère de l'agriculture devait prendre en charge les indemnités à verser aux propriétaires de troupeaux qui perdent du bétail à cause des loups. Un fort pourcentage des sondés (71 % dans les Alpes-Maritimes et 68 % en Savoie) pense que ce serait juste (**Tableau 62**). Quand il a été demandé aux habitants s'il revenait au ministère de l'environnement de payer ces indemnités, ils affirmèrent un soutien encore plus marqué à la proposition (75 % dans les Alpes-Maritimes et 73 % en Savoie). Seulement 13 % d'entre eux s'y sont opposés.

Un autre point est débattu à travers l'Europe, c'est l'obligation pour les propriétaires de troupeaux de contracter une assurance contre les attaques des loups. 51 % des habitants des Alpes-Maritimes et 51 % des savoyards y sont favorables. Un grand nombre de personnes interrogées s'oppose pourtant à cette idée : environ 40 % des sondés des deux régions pensent que les propriétaires ne devraient pas être contraints de s'assurer (**Tableau 64**). Plusieurs habitants pensent même qu'il revient au gouvernement de payer cette assurance pour les éleveurs (**Tableau 65**).

La dernière question abordée dans cette section demandait aux sondés si une chasse au loup devait être autorisée dans leur département. Lors des questions précédentes, on a pu constater que la majorité des sondés s'opposent à toute idée de chasse en tant qu'outil de gestion, tout en étant réticent à accorder son soutien à la protection totale du loup. Evoquer de nouveau ce problème avec la perspective des dégâts sur les troupeaux incite pourtant la plupart des habitants de la Savoie (59 %) et des Alpes-Maritimes (55 %) à adhérer cette idée de gestion par la chasse (**Tableau 66**).

Les responsables de la gestion de l'espèce devraient cependant réaliser que le fait de tuer ces carnivores reste une question très sensible pour le grand public des deux départements. La plupart des habitants de la Savoie et des Alpes-Maritimes souhaitent que les loups continuent d'être présents dans leur département.

Résultats qualitatifs de la Matrice de Terrains d'Entente (MTE)

Des entretiens individuels ont été menés avec chacune des 23 organisations. Elles ont été interrogées sur ce qu'elles considèrent être les problèmes clés de la gestion du loup et leurs solutions.

L'une des applications de cette matrice serait d'en montrer les résultats aux groupes d'intérêt, tels qu'ils sont présentés dans le **Tableau 68** (avec les solutions sur la gauche, et chaque groupe représenté par des numéros, ce qui ne permet pas de les identifier). Les groupes, réunis dans une même salle, doivent essayer de se localiser sur la MTE. Il faudra donc que chacun examine l'ensemble des solutions qui ont été cochées pour trouver celle qui représente ses positions ; ce qui leur permettra de réaliser que ce n'est pas une tâche facile car beaucoup des questions qui les concernent sont partagées par d'autres groupes.

En additionnant le nombre de croix de chaque ligne, il nous est possible d'identifier les problèmes jugés importants ; en additionnant le nombre de croix de chaque colonne, il est possible d'identifier le degré d'ouverture de chaque groupe. La liste indiquant le numéro des groupes dans la MTE se trouve au **Tableau 67**, le **Tableau 68** présentant les résultats de la MTE.

Trois problèmes-clés sont les plus communs aux 23 groupes d'intérêt :

- Les problèmes de dégâts occasionnés aux troupeaux.
- Le style de vie pastoral.
- Les mesures de protection des troupeaux.

Plus de 50 % des groupes ont coché ces problèmes. Pour impliquer les différents groupes d'intérêt dans un processus d'engagement public significatif pouvant inclure une composante communication et sensibilisation du public, il sera important de faire preuve d'une bonne qualité d'écoute avant de vouloir informer : nous sommes nés avec deux oreilles et une bouche, et nous devrions écouter au moins au moins le double de ce que nous parlons. La plupart de ces groupes d'intérêt ont identifié ces trois problèmes ; ils devront former le point de départ d'un dialogue et permettront l'élaboration des messages qui cibleront ces groupes d'intérêt. Le dialogue pourrait s'instaurer par un compte-rendu des résultats, ce qui permettrait d'exploiter les opportunités d'échange qu'ils présentent avec chacun des groupes. Il est important de noter que les problèmes identifiés et les messages à élaborer sont complètement différents de ceux nécessaires au grand public des deux départements étudiés.

La MTE a révélé que ce sont les organisations administratives (Life, maire, Parc), mais surtout le Groupe Loup France, qui ont identifié le plus grand nombre de problèmes. A l'opposé, quelques groupes se sont impliqués de manière moins ouverte en ne mentionnant que quelques problèmes-clés (Fédération de chasse de Savoie, Fédération des Chasseurs de Haute- Montagne, CDJA Savoie, Association Randonnées Pédestres).

Au total, les vingt trois groupes ont identifié trente-cinq sujets qui peuvent être répartis en huit catégories-clés :

- Agriculture
- Communication
- Manque de confiance générale
- Biologie

- Mortalité
- Politique
- Tourisme
- Problème de la chasse

La structure d'un plan de communication envers ces groupes d'intérêt se trouve dans la compréhension des croyances et des attitudes sous-jacentes à ces huit familles. Certaines de ces catégories sont plus importantes que d'autres, et l'importance des problématiques qui les composent nécessite d'être hiérarchisée, au besoin par une nouvelle écoute des différents groupes.

Problèmes agricoles

La question agricole est la plus complexes parmi les huit catégories, et englobe certains problèmes fondamentaux ; on y retrouve également les trois problèmes-clés les plus communs aux groupes d'intérêt. Ces questions agricoles peuvent être résumées par :

- Les implications de la prédation sur troupeaux, comprenant l'impact de la perte directe des moutons due aux loups, la peur que ces pertes ne feront qu'augmenter, et l'impact des attaques des loups sur la santé de l'ensemble du troupeau.
- L'impact que les loups ont sur le pastoralisme, la gageure que représente le travail nécessaire à maintenir ce style de vie dans une économie changeante, et le stress auquel doivent faire face bergers et éleveurs.
- Le stress croissant sur la vie de famille du berger, devant passer moins de temps chez lui pour surveiller les moutons contre les loups, et étant toujours à la recherche de nouveaux endroits pour les faire paître.
- Le style de vie pastoral et le paysage culturel traditionnel : le pénible sentiment que le style de vie traditionnel n'est plus valorisé dans le paysage culturel par le grand public, ce qui signifie la perte d'une partie de notre culture.
- Le problème spécifique des subventions, particulièrement mis en relief par la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC), et les conditions changeantes de l'Union Européenne.
- Le prix de vente des produits régressant, les coûts augmentant, la survie de l'exploitation devient une véritable épreuve dans un marché de plus en plus compétitif.
- Les mesures de protection du troupeau contre les loups : quelles sont celles qui marchent vraiment et qui sont rentables ?
- La question de l'indemnisation des pertes en animaux : fixer le prix réel et trouver un traitement efficace des demandes d'indemnisation.
- Les jeunes agriculteurs sont la vraie espèce en danger ; qui va perpétuer tradition ?
- La coexistence entre les loups et les troupeaux n'est pas réellement envisageable : on ne peut avoir que l'un ou l'autre.

Plusieurs de ces questions agricoles vont bien au-delà des loups et de leur gestion. Il semble que la pression de la communauté agricole provienne d'un ensemble de facteurs variés. Les personnes qui auront en charge la communication envers la communauté agricole devraient imaginer des messages qui placeraient la communauté agricole et les avocats de la conservation du loup face à un ennemi commun. Par exemple, la

vie pastorale et les loups sont tous deux menacés par la pression du développement et des changements dans l'usage de l'espace rural et montagnard. Le grand public est généralement sensible à l'ensemble de ces implications agricoles, mais il pense que les indemnités devraient être soumises à l'application des mesures de prévention des attaques. A l'inverse de la communauté agricole, le grand public pense en revanche qu'une coexistence est possible. Des exemples réussis de pratiques agricoles dans des zones à grands carnivores (par exemple la montagne des Carpates en Roumanie) pourraient être échangés avec la communauté agricole. Un travail en dimension humaine plus approfondi est nécessaire sur ce point pour obtenir des données scientifiques représentatives sur l'importance de ces problèmes et questions-clés dans la communauté agricole.

Communication

Plusieurs groupes ont mentionné l'importance de la communication. Il y a eu une prise de conscience sur les gros conflits existant entre les différents groupes, mais il y a aussi eu un réel besoin de commencer à écouter d'autres points de vues et de travailler ensemble vers une communauté de vision, de buts et d'objectifs. Tous les groupes ont exprimé un intérêt marqué pour cette étude et pensaient qu'il fallait une personne indépendante pour travailler à la compréhension des visions de chaque groupe (les pro-loups, les anti-loups et les indifférents). La plupart d'entre eux ont indiqué que cette étude pourrait être un moyen efficace de commencer un processus de dialogue. Comme l'a dit quelqu'un : « Je me fiche de savoir comment sont venus les loups : qu'ils aient été introduits ou non, ils sont ici et nous devons vivre avec. Nous ferions mieux de discuter ensemble sur les moyens de cohabiter avec eux ».

La problématique de la communication peut se résumer ainsi :

- La communication au sens large entre les groupes, apprendre à écouter et à effectivement communiquer .

- Le besoin d'équilibre entre les points de vues, comment comprendre et entendre tous les avis de manière représentative, i.e. comment « écouter » le grand public.

- La question de l'opinion publique, à quel point il est facile de l'influencer par les médias, par les manifestations, et comment augmenter l'information du public ; est-ce que l'opinion publique est écoutée par les politiciens ?

- La communication est un sujet politique. Elle est un pouvoir. Qui a les informations, les faits, et comment peuvent-ils être partagés par plus de monde ? Quel est le climat politique et y a-t-il une volonté politique pour la protection du loup ?

- Les conflits entre les groupes : quelle est la meilleure façon d'identifier la nature du conflit et de le résoudre ?

Le point positif est que les vingt trois groupes veulent partager leurs points de vue et commencer à communiquer les uns avec les autres. Le prochain pas sera de partager les résultats de cette étude avec ces groupes et de continuer un processus d'engagement, facilité par une volonté (individuelle ou collective) de continuer ce procédé d'écoute.

Manque de confiance

Cette problématique aurait pu être regroupée avec celle de la communication. Les groupes d'intérêt qui ont évoqué ce sujet en ont identifié trois aspects principaux :

- Le besoin d'une recherche scientifique objective, à la fois biophysique et à

orientation « dimension humaine ». Comme il est dit précédemment, tous les groupes ont parlé des avantages d'une telle étude sur la dimension humaine.

- La question de la réintroduction du loup. Plusieurs groupes d'intérêt continuent à ne pas croire que le loup est revenu naturellement en France, ce qui a conduit à une perte de confiance envers le parc du Mercantour, le gouvernement et les associations environnementales.

- Le gouvernement dissimule les informations. Trois groupes pensent que c'est une question importante et une pierre d'achoppement envers une communication efficace et la résolution des problèmes.

Le manque de confiance dans l'information des individus ou des groupes est souvent à l'origine des conflits. La confiance est indispensable au développement de tout travail relationnel. Une telle confiance ne peut être acquise par des outils purement éducatifs ou par la présentation de faits, mais en passant du temps à écouter les questions et les problèmes et en produisant des outils fondés sur ce travail préliminaire d'écoute. Accepter de s'écouter les uns et les autres et travailler à résoudre les problèmes des uns et des autres peut être plus efficace que d'envoyer des messages sur la biologie ou de fond à ces groupes d'intérêt.

La biologie

Bien que cinq problèmes de cette catégorie ont été identifiés pendant cet exercice, les discussions de nature biologique avec les groupes n'ont constitué qu'une très petite partie de l'ensemble des problèmes évoqués :

- Biodiversité
- Destruction des habitats
- Populations viables
- Augmentation rapide de la population
- Maladies

Seuls quelques groupes ont coché ces questions biologiques (jamais plus de quatre groupes à la fois sur les 23 ont manifesté de l'intérêt sur une question biologique), et la majorité d'entre eux étaient déjà plus orientés pour le loup et sa protection que les autres groupes. Le Groupe Loup France, le parc national du Mercantour, la DIREN-PACA et l'ASPAS sont les groupes qui ont identifié tous ces points biologiques, à l'exception d'un : celui de la reproduction rapide de l'espèce, identifié par les chasseurs des Alpes-Maritimes.

Il serait utile d'aborder cette question avec les différents groupes, particulièrement en évoquant les comportements réels de reproduction des loups et le taux de mortalité des louveteaux. Etablir un lien, durant la discussion, avec les conséquences qui pourraient avoir lieu quand des animaux non problématiques sont tués, pourrait être intéressant. Montrer que sous une très forte pression de chasse, les membres de la meute se reproduisent beaucoup plus, et que lorsque la structure d'une meute est affectée par la mort d'un individu dominant, la désorganisation ainsi produite pousse les individus de la meute restants à se retourner sur la consommation de troupeaux domestiques pour survivre, pourraient être des messages utiles qui permettraient également d'obtenir des réactions sur les destructions illégales. Pourtant, les résultats obtenus grâce à la MTE suggèrent qu'adresser de tels messages n'est pas d'une si grande efficacité pour faire évoluer les attitudes de la plupart des groupes d'intérêt. Comme souvent dans le cadre de la gestion du loup, les sujets considérés comme les plus importants sont plutôt ceux

d'ordre socio-économique et politique.

Mortalité

L'empoisonnement et le braconnage de loups sont deux des questions identifiées par trois groupes d'intérêt sous cette rubrique de mortalité. Mais seuls les biologistes du Life ont identifié le problème de l'empoisonnement des loups ; cela n'est pas apparu comme une inquiétude pour les autres groupes. Le grand public, dans les résultats quantitatifs, condamne fermement l'usage de poison contre les loups. Peut-être que pour éviter un changement d'attitude du public envers la communauté agricole, les groupes ont jugé que l'empoisonnement n'était pas un sujet discutable.

Trois groupes exprimèrent en revanche le braconnage comme un point crucial : les biologistes du Life, le lieutenant de louveterie des Alpes-Maritimes et la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes. Les trois groupes ont exprimé un certain intérêt pour l'impact que pouvait avoir le braconnage sur l'ensemble de la population de loups, sur la structure sociale de la meute et sur les comportements qui peuvent en découler. Dans la perspective de la communication, c'est une direction à poursuivre. Est-ce que le braconnage a des incidences en termes de dégât sur troupeaux, stabilité et survie de la meute ? Comme nous l'avons suggéré précédemment, ces questions pourraient être des points de départ intéressants pour des discussions avec ces groupes. Les groupes des Alpes-Maritimes sont aussi concernés par les conséquences du braconnage (par exemple les sanctions).

Politique

Cinq questions-clés identifiées par la MTE ont été groupées sous la rubrique politique :

- Le statut légal du loup
- La législation internationale
- Le zonage
- L'échelle de gestion
- La protection du loup

Pas plus de quatre groupes à la fois ont identifié un de ces thèmes. Les chasseurs des Alpes-Maritimes et les biologistes du Life sont les seuls qui ont identifié le problème du statut légal du loup. Trois groupes un peu différents (ASPAS, la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, le parc national du Mercantour) se sont sentis plus concernés par la législation internationale. Ils étaient inquiets sur les implications de la convention de Berne et s'interrogeaient sur sa flexibilité s'ils avaient à gérer des loups. Le zonage a été proposé comme une approche envisageable pour réduire les conflits hommes / loups en France ; le problème étant bien sûr de définir les zones. Le Groupe Loup France reste inquiet sur le « zonage » et les implications qu'une telle approche aurait sur la protection de l'ensemble des espèces. Le parc national du Mercantour a des craintes similaires : il veut protéger le loup, mais aussi soutenir la vie pastorale dans le parc. Les lieutenants de louveterie des Alpes-Maritimes et la FDO des Alpes-Maritimes ont soulevé le problème de la définition des zones et des implications pour les éleveurs travaillant dans une zone de protection du loup.

Seuls trois groupes indiquèrent se sentir concernés par l'échelle de gestion : les biologistes du Life, les lieutenants de louveterie de Savoie et des Alpes-Maritimes. Il y a des avis partagés sur la désignation des organismes responsables de la gestion du loup : alors que certains pensent que c'est un problème local, d'autres pensent qu'il est national.

Plusieurs groupes, à différents moments de la MTE, ont exprimé leurs inquiétudes sur l'éloignement du terrain (et de la réalité) caractéristique du gouvernement parisien, qui prend des décisions avec très peu voire pas de connaissances de l'ensemble des problèmes, mais avec des impacts locaux sont énormes.

La question finale, la protection des loups, a été mentionnée par le GLF et la FRAPNA, deux groupes en faveur de la protection du loup. En fait, ils pensent que le loup doit rester entièrement protégé en France.

Tourisme

Seules trois questions ont été identifiées sous la rubrique tourisme : l'éco-tourisme, les randonnées et le parc à loups. Le maire de St. Martin-Vésubie a indiqué ces trois problèmes dans la discussion sur les points clés de la gestion du loup. Tous ont été mentionnés sous un éclairage positif, pouvant améliorer le revenu des communes et des départements. L'ASPAS voit dans l'éco-tourisme un générateur économique positif et un bon moyen d'illustrer les bénéfices que peut engendrer la présence de loups sur un territoire. L'association Randonnées Pédestres n'a sélectionné que trois questions sur l'ensemble de l'exercice, dont la randonnée pédestre ; les deux autres sont la communication et la vie pastorale. Le dernier point à être identifié comme une question-clé est celui du parc à loups. Le maire de St. Martin-Vésubie pense que la présence d'un parc à loups près du parc du Mercantour serait une avancée positive à la fois pour le tourisme et pour les loups. A l'opposé, les deux autres groupes ayant souligné ce point étaient les chasseurs des Alpes-Maritimes et la Confédération des jeunes agriculteurs des Alpes-Maritimes (CDJA). Ces groupes ne supportent pas l'idée que le parc national du Mercantour devienne un parc à loup aux dépens de la communauté agricole locale.

La chasse

Les derniers points qui ont émergé de la MTE concernent les loups en tant qu'espèce chassable et l'augmentation des restrictions de chasse. Alors que les fédérations de chasseurs des Alpes-Maritimes et de Savoie ne se sont senties concernées que par les restrictions de chasse, six groupes ont exprimé de l'inquiétude sur le statut du loup comme « espèce gibier ». Le parc du Mercantour et la DIREN-PACA ont évoqué les implications que cela pourrait avoir sur la préservation de l'espèce en France. Il y a eu aussi des craintes sur les réactions du reste de l'Union Européenne face à la décision de faire des loups une espèce chassable. Les organisations de chasse de Savoie et des Alpes-Maritimes, ainsi que le lieutenant de louveterie de Savoie s'exprimèrent pour un changement légal du statut du loup en espèce gibier.

Comme son nom l'indique, la MTE identifie les points clés représentant les inquiétudes de la majorité des groupes et des groupes individuels. Cette information permettra aux décideurs d'adresser spécifiquement des messages persuasifs portant sur des questions particulièrement importantes pour un groupe d'intérêt particulier. L'exercice leur offre aussi la possibilité de prendre en compte les différences géographiques entre les deux départements au travers des questions-clés, permettant ainsi de façonner différents messages pour les groupes cibles communs aux deux régions. Finalement la MTE offre aux responsables des directions de travail par lesquelles les groupes se sentent concernés, nécessitant ainsi d'être plus écoutés. Un chargé de Communication pourra alors diviser son temps entre les divers groupes en fonction de leur degré d'implication.

Utilisation de la MTE pour étudier les questions-clés par groupe et par département

Dans une perspective de communication il est nécessaire de comprendre l'importance des mêmes problématiques en fonction des différents groupes d'intérêt. Les pages précédentes ont abordé quelques-unes de ces questions. Il est également intéressant de savoir si le même groupe, dans des régions géographiques différentes, a identifié les mêmes préoccupations. Par exemple, les études sur les attitudes des chasseurs envers le loup sur trois régions de Croatie ont révélé que les attitudes du même groupe d'intérêt peuvent être considérablement différentes selon la région. Le ministère du tourisme croate se sert désormais de cette information pour encourager l'éco-tourisme là où les attitudes lui sont positives. Les messages de communication seront adressés à la fois par département et par groupe plutôt que par groupe d'intérêt seulement.

En France, il y a cinq groupes communs à la Savoie et aux Alpes-Maritimes qui se sont impliqués dans l'exercice de la MTE : les Fédérations De Chasseurs, les Lieutenants de Louveterie, les Fédérations Départementales Ovines, les Fédérations Départementales des Syndicats d'Exploitants Agricoles et la Confédération Des Jeunes Agriculteurs. Le **Tableau 69** n'expose que les questions identifiées par ces groupes et examine comment chaque groupe peut être directement comparé à son homologue dans l'autre département. Les questions communes les plus souvent identifiées sont : la coexistence, les dégâts sur troupeaux, la vie pastorale, la protection des troupeaux et la réintroduction. Les groupes des Alpes-Maritimes ont identifié plus de problèmes que leurs homologues de Savoie, ce qui peut être attribué à une plus longue expérience du loup. Aussi évident que la question de la réintroduction, qui est identifiée comme une préoccupation, le manque de confiance envers les pouvoirs publics reste fort parmi ces groupes. Alors que la coexistence a été identifiée par plus de la moitié de ces groupes comme un sujet important, ils ont considéré qu'une telle coexistence des loups et des communautés agricoles serait très difficile à atteindre. Les messages de communication devront tenir compte de ces questions difficiles de la coexistence, du manque de confiance et de la réintroduction. La communication visant des groupes de Savoie peut se concentrer sur moins de sujets, alors qu'un programme plus complet sera nécessaire pour les mêmes groupes dans les Alpes-Maritimes.

Utiliser la MTE pour envisager des solutions

Les vingt trois groupes d'intérêt ont été questionnés sur des solutions envisageables afin de pouvoir comprendre et aborder la problématique complexe de la gestion du loup en France. Par rapport aux trente-cinq questions-clés soulevées par les groupes, vingt trois solutions seulement ont été identifiées ; alors que le nombre de questions-clés allait de trois à quatorze en fonction des groupes, les solutions ont un éventail plus étroit qui va de un à sept selon le groupe (**Tableau 70**). La solution la plus communément mentionnée concerne les mesures de protection des troupeaux, bien qu'elle n'ait été citée que par six des vingt trois groupes. D'autres solutions mentionnées par au moins cinq groupes comprenaient : le système de zonage, les orientations politiques, le droit de défense du troupeau, l'optimisme pour la coexistence, le prélèvement des animaux problématiques et l'éradication. Les vingt-trois solutions évoquées peuvent être résumées comme suit :

- Suppression de l'interaction loups / troupeaux.
- Minimiser l'interaction loups / troupeaux.
- Minimiser et/ou amoindrir l'impact des interactions loups / troupeaux.
- Favoriser l'information et le contexte social.

Alors qu'aucun groupe n'a suggéré que retirer les moutons de certains endroits pourrait résoudre le conflit, cinq groupes ont quand même proposé d'éradiquer les loups. Pour la Confédération Paysanne des Alpes-Maritimes et la Vie Agricole, c'était même la seule solution envisagée. L'autre solution proposée par certains groupes pour supprimer l'interaction loups-troupeaux est de clôturer le parc du Mercantour. Pour la FDO des Alpes-Maritimes et le CDJA des Alpes-Maritimes, cette solution avec la suppression des loups étaient les seules proposées. Un aspect positif est que les groupes pro-loups n'ont pas suggéré de déplacer les moutons mais, à la place, souhaitent aborder la question du déplacement des individus problématiques et des mesures de protection des troupeaux comme des solutions envisageables.

Minimiser l'interaction entre loups et troupeaux peut se faire par plusieurs biais : protection des troupeaux, opportunités de défense des troupeaux, système de zonage, suppression de la protection intégrale des loups et prélèvement des individus à problèmes. La plupart des groupes d'intérêt (15 sur 23) ont mentionné au moins une de ces solutions comme étant une réponse possible au conflit hommes-loups. Ces suggestions sont le reflet d'une volonté de la plupart des groupes de travailler ensemble pour minimiser les conflits loups-troupeaux. Développer les mesures de protection du bétail et tuer les loups problématiques étaient les deux solutions les plus fréquemment suggérées ; elles ont également été considérées comme importantes par le grand public de Savoie et des Alpes-Maritimes.

Cinq solutions proposées peuvent être classées comme des solutions qui acceptent la présence des loups et tentent d'en minimiser les impacts sur troupeaux. Ces solutions sont : un système de subventions, des indemnités, des subventions aux dommages par des écologistes, la nécessité de contracter une assurance et le tourisme. Seuls 7 des 23 groupes ont mentionné au moins une de ces solutions. La question de compensation des dommages, qui implique un traitement rapide et efficace, est la solution la plus communément mentionnée dans cette catégorie. Il semble que de payer une compensation soit encore la solution la plus acceptable pour plusieurs groupes d'intérêt.

La dernière série de solutions a été regroupée sous la rubrique contexte social ou système de soutien, les points suivants étant un pas en avant vers des solutions. Cela inclue : la recherche sur la dimension humaine, des données scientifiques, l'optimisme pour la coexistence, des orientations politiques, laisser faire le temps, une communication ouverte entre les groupes, l'honnêteté des médias et l'éducation. Onze des vingt trois groupes mentionnèrent au moins un de ces points. Quatre groupes, dont la plupart tend à être pro-loups, ont insisté sur l'ouverture à la communication. Partager l'information et continuer à travailler sur les solutions sont les premiers pas vers des compromis entre les différents groupes d'intérêt qui pourraient effectivement servir à commencer à gérer le problème du loup en France.

Quelques résultats quantitatifs des groupes d'intérêts

Le principal objectif de cette étude était d'obtenir des données représentatives du grand public. Cependant, des échantillons additionnels ont permis d'obtenir quelques données sur les chasseurs (22 représentants de Savoie), les membres d'associations environnementales (86 des Alpes-Maritimes et 88 de Savoie, soit un total de 174) et 95 collégiens des Alpes-Maritimes (la plupart ayant entre 13 et 16 ans). Les résultats obtenus à partir d'échantillons si faibles ne peuvent fournir qu'un aperçu des questions qui pourraient avoir besoin d'être abordées avec ces groupes-cible ; cependant les résultats ne peuvent pas être généralisés ni représentatifs de ces groupes. Des données supplémentaires les concernant seront obtenues à partir de l'évaluation finale.

Les chasseurs et les membres des groupes écologistes se sont retrouvés, sur plusieurs points, à chaque extrémité opposée sur le spectre des attitudes concernant les loups et leur gestion. Le grand public et les collégiens des Alpes-Maritimes sont au milieu de ce spectre, penchant plutôt du côté des écologistes que de celui des chasseurs. Par exemple, 60 % des collégiens apprécient, voir apprécient fortement, le loup. Au contraire, 71 % des chasseurs n'aiment pas, ou pas du tout l'animal et seulement 29 % apprécient le loup. 73 % des chasseurs estiment que la présence de loups en France n'est pas souhaitable alors que 91 % des écologistes pensent le contraire. Les collégiens sont assez mitigés à propos du loup (41 % d'entre eux sont pour, 26 % contre et 33 % neutres). En Amérique du nord, les avis se résument souvent à : « on aime » ou « on déteste », ce qui n'est pas le cas en France. Le grand nombre de collégiens qui ne se sont pas prononcés pourrait être influencés par une communication ciblée.

La plupart des chasseurs (77 %) ne désirent pas conserver de loups pour les générations futures contrairement aux écologistes (94 %), qui veulent s'assurer de leur maintien en France. Alors que 57 % des collégiens souhaitent la présence de loups pour les générations futures, environ 30 % d'entre eux partagent l'avis des chasseurs qui s'opposent fortement (59 %) à leur présence en France. 32 % des chasseurs acceptent la présence des loups. Cela suggère que dans la hiérarchie de leur système de valeurs, celle attribuée à la présence des loups existe bien chez les chasseurs, et qu'elle est plus forte que la valeur exprimée pour les futures générations. Une fois de plus, les collégiens expriment des opinions mitigées : 45 % pensent que le loup doit exister, 23 % sont contre (moins que ceux qui s'opposent à la présence du grand carnivore pour les générations futures) et 32 % restent neutre. On croit généralement que les collégiens ont des attitudes positives envers les loups. Ces données suggèrent qu'ils sont plutôt indécis et essaient de se forger une opinion sur ces questions. Ce grand nombre d'avis neutres représente un terrain favorable à l'éducation environnementale et à des messages persuasifs ciblés. Une fois mieux informés, ce groupe devrait être susceptible de changer d'attitude.

Établir la confiance entre divers groupes est un point clef pour résoudre les conflits qui les opposent. Une question relative au manque de confiance entre ces groupes est la manière dont le loup est réapparu en France. 73 % des chasseurs et 48 % des collégiens croient que le loup a été réintroduit. 22 % de ces derniers pensent que c'est faux et 30 % sont neutres. 79 % des écologistes ne croient pas que le loup a été réintroduit en France.

Les collégiens, les écologistes et les chasseurs ont été questionnés sur l'affirmation suivante : « Il n'est pas nécessaire d'avoir des loups en France s'il existe des populations viables ailleurs en Europe ». Si les sondés étaient anti-loups, ils devraient adhérer à cette affirmation qui est formulée par la négative. Par contre, s'ils étaient pro-loup, ils ne devraient pas être d'accord. Les résultats semblent montrer que les sondés n'ont pas complètement compris la question. Contrairement aux réponses antérieures, beaucoup de chasseurs (43 %) ne sont pas d'accord avec l'affirmation ; 33 % l'admettent d'une certaine façon. Les chasseurs sont plus positifs que les collégiens (41 % sont contre). Cependant, une fois encore, 39 % des collégiens sont neutres. Comme prévu, un grand pourcentage des écologistes (83 %) n'est pas d'accord avec l'affirmation. Si l'on suppose que les chasseurs ont compris la question et répondu favorablement, cela pourrait indiquer qu'il existe une fierté nationale dans le fait d'avoir des loups en France. Qu'ils vivent ailleurs en Europe ne signifie pas qu'ils ne devraient pas être en France. Toutefois, étant donné que la plupart des chasseurs pensent que les loups ne devraient pas exister dans le pays, ne souhaitant ni leur présence pour les futures générations, ni leur protection, il semblerait qu'ils n'ont pas compris cette question.

Les loups sont actuellement complètement protégés en France, dans les Alpes-Maritimes et en Savoie : 71 % des chasseurs sont contre, 52 % s'y oppose fermement. À l'autre extrémité du spectre, les écologistes sont tout aussi inflexibles : 86 % souhaitent

sa protection totale et 56 % le souhaitent très fortement. Les collégiens sont comme d'habitude entre les deux groupes : 45 % d'entre eux sont pour une protection complète du loup, 33 % s'y opposent, et un petit pourcentage d'avis neutres est observé. En réponse à la question d'une protection totale du loup au niveau du département, les chasseurs réagissent encore plus négativement (76 % sont contre et 57 % très fortement contre). Il est intéressant de constater que les groupes écologistes deviennent également moins souples quant à la protection du loup dans leur département (87 %). Les collégiens ont affichés plus fortement leurs attitudes positives en faveur de cette question (49 % sont pour). Ceci défie le mythe traditionnel qui montre que les attitudes positives régressent lorsque l'on « se rapproche de la maison ». Le phénomène « NIMBY », souvent rencontré pour des questions environnementales, ne fonctionne pas chez les groupes collégiens et écologistes. Ces résultats contrastent avec ceux observés sur le grand public dont les attitudes, concernant un soutien pour le loup, changent légèrement lorsque le problème se rapproche de chez eux.

En France, 64 % des collégiens et 90 % des écologistes s'opposent farouchement à la chasse du loup qui est d'ailleurs très faiblement souhaitée par les chasseurs eux mêmes. 98 % des écologistes et 76 % des collégiens sont également opposés à l'utilisation de poisons pour éliminer les loups. 57 % des chasseurs sont pour la création d'une saison de chasse légale, 50 % sont contre une saison de chasse à l'année et seulement 32 % sont pour l'utilisation de poisons. L'un des facteurs jouant un rôle important dans le « pour ou contre la chasse au loup » est le fait qu'ils représentent un maillon de la chaîne alimentaire. 77 % des chasseurs ne pensent pas que le loup joue un rôle dans l'équilibre entre le nombre proies et le nombre de prédateurs. 84 % des écologistes pensent que oui. Environ un tiers des collégiens (36 %) croient qu'il joue ce rôle, 34 % sont neutres et 31 % pensent le contraire. La plupart des collégiens et des écologistes (respectivement 56 % et 65 %) s'oppose à l'abattage des loups qui tuent fréquemment du bétail. Plus de 80 % des chasseurs sont pour. Les vues divergentes à ce propos et leurs influences sur les attitudes concernant la politique de gestion (la chasse contre la protection) seraient de bons sujets à aborder dans une perspective de communication.

Les croyances à propos des dangers que le loup représente pour les humains et le nombre de loups existant en France sont des facteurs importants qui peuvent affecter les attitudes et la gestion de ces grands carnivores. Lorsqu'il est demandé si les attaques de loups sur les humains sont fréquentes quand ils vivent à proximité les uns des autres, les chasseurs, les écologistes et les collégiens réalisent que de tels événements se sont rarement produits (respectivement 41 %, 86 % et 49 %). Toutefois, 36 % des chasseurs et 34 % des collégiens sont neutres. Quant on leur demande s'ils auraient peur de se promener dans des bois fréquentés par les loups, on constate de grandes divergences entre les trois groupes. A peu près 41 % des chasseurs affirment qu'ils auraient peur. Seulement 6 % des écologistes et environ un tiers (29 %) des collégiens expriment le même sentiment. Les réponses à la question sur l'animal qui leur paraît être le plus dangereux nous apporte des précisions sur cette peur : la question était « le loup, l'ours, le lynx, aucun n'est dangereux ou tous le sont ». Alors que 55 % des écologistes estiment qu'aucun n'est dangereux, les chasseurs (24 %) et collégiens (36 %) pensent que tous le sont. Tous les groupes indiquent à juste titre que les ours sont parmi ces espèces la plus dangereuse. Tout comme le grand public des deux départements sondés, les trois les groupes pensent que le lynx est plus dangereux pour l'homme que le loup.

La très mauvaise connaissance du nombre exact de loups en France reste le facteur influençant le plus directement les attitudes envers ces espèces. Les individus qui pensent que le nombre de loups est élevé, ont tendance à avoir des attitudes plus négatives envers les loups que ceux qui les croient moins nombreux. Seulement 15 chasseurs répondent à la question du nombre de loups dans le pays. Parmi ces 15, 10 pensent qu'il y a 50 loups ou plus en France, un chasseur estime qu'il y en a 25, deux pensent qu'il y en existe 30,

un autre 40, et le dernier 45. Approximativement 34 % des écologistes croient qu'il y a plus de 50 loups en France, 25 % moins de 30 et les 41 % restants, entre 30 et 47. Les collégiens ont tendance à surestimer le nombre de loups en France. 13 % pensent qu'il y a 30 loups, 9 % qu'il en a 50 et 74 % plus de cent. 21 % des collégiens estiment que leur population comprend entre 100 et 250 individus, 20 % entre 300 et 500 et 28 % plus de 800. Il est intéressant de constater que 30 % des collégiens pensent qu'il n'y a pas assez de loups en France, 31 % sont neutres et seulement 38 % répondent qu'il y en a suffisamment. Les écologistes qui ont évalué précisément le nombre de loups, pensent qu'il n'y en a pas assez en France (65 % ne sont pas d'accord avec l'affirmation : « il y a suffisamment de loups en France »). La plupart des chasseurs qui connaissent le nombre exact de loups, pensent qu'il y en a suffisamment.

Il est important de communiquer aux collégiens le nombre précis de loups peuplant la France. Si ils réalisent qu'il y a sensiblement moins de loups que ce qu'ils croient, leurs attitudes envers l'animal pourraient devenir beaucoup plus positives. Le grand nombre d'avis neutres pourraient se transformer en avis positifs. Les efforts de communication, spécialement pour ce groupe cible, doivent permettre que le nombre de loups leur soit communiqué. A l'inverse, les chasseurs connaissent le nombre actuel de loups ; il est donc plus important d'aborder les problèmes de dangerosité et peur de l'animal.

La surestimation du poids moyen d'un loup mâle (particulièrement chez les collégiens) entraîne également des attitudes négatives. Environ 40 % des collégiens croient que les loups pèsent entre 51 et 75 kg et 9 % pensent qu'ils sont encore plus lourds. 31 % indiquent qu'ils ne connaissent pas le poids moyen d'un mâle. Un très grand pourcentage (80 %) n'a aucune idée de ce poids. La majorité des chasseurs et des écologistes ont correctement identifié le poids moyen d'un mâle adulte (entre 26 et 50 kg). Il y a tout de même 15 % des écologistes et 24 % des chasseurs qui croient que le loup pèse plus de 50 kg.

La plupart des membres de ces deux groupes ont évalué correctement le nombre moyen d'individus constituant une meute (de 1 à 7); seulement 37 % des collégiens connaissent cette information. Plus de 10 % d'entre eux pensent que la taille des meutes est supérieure à 16 membres et 28 % estiment qu'elles comprennent entre 8 et 15 individus ; 24 % affirment qu'ils n'en savent rien. Habituellement la taille des meutes n'est pas un facteur prédominant en ce qui concerne les changements d'attitudes. Cependant le fait de croire qu'un grand nombre d'animaux rôde peut contribuer, de la part des collégiens, à adopter une attitude négative ou neutre.

Les résultats ci-dessus offrent un aperçu des questions qui concernent les différents groupes, et indiquent aux futurs communicants la volonté qu'ont ces groupes d'être informés.

Sur une échelle de 1 à 10 (1 indiquant « non concerné par le problème du loup » et 10 « très concerné par le problème du loup ») seulement 1 % des écologistes se disent « non concernés » ; 11 % des chasseurs et 25 % des collégiens ne se sentent pas concernés. 45 % des écologistes, 50 % des chasseurs et seulement 17 % des collégiens sont « très concernés ». Ils sont également interrogés sur leur désir d'être informés à ce sujet. 1 % des écologistes, 11 % des chasseurs et 21 % des collégiens ne souhaitent pas être plus informés. 53 % des chasseurs, 49 % des écologistes et 25 % des collégiens désirent recevoir beaucoup plus d'informations (ce qui correspond à « 10 » sur l'échelle). Cela suggère qu'il faudrait développer une information active pour les écologistes et les chasseurs. Les collégiens sont moins concernés mais leur intérêt pourrait croître si leurs connaissances à propos de l'espèce augmentaient également.

Implication de ces résultats dans la communication

La communication pourrait se définir comme le procédé permettant d'envoyer un message, qui soit reçu, compris, et d'écouter la réponse à ce message. Le message ne doit pas être ciblé trop haut ni trop bas, ni sur une information qui n'est pas directement liée au besoin de faire évoluer les attitudes et changer les comportements. Puisque nous sommes nés avec deux oreilles et une bouche, nous devrions écouter deux fois plus que parler pour communiquer efficacement. Après avoir écouté les principaux groupes d'intérêt et le grand public, la communication se produira quand ces résultats seront rendus aux groupes, indiquant par là que le message a été écouté et reçu. Pour les divers groupes, les résultats de la MTE sont un point de départ pour les impliquer dans un processus de dialogue. Rassembler ces groupes dans une même pièce peut être un point de départ pour faciliter la discussion et l'échange de points de vue. Les problèmes de communication et d'implication des groupes concernés dans la prise de décisions concernant la gestion des ressources seront évoqués plus tard. Pour l'instant, présentons les constats clés et leurs implications pour accroître la sensibilisation du public et son acceptation des loups. S'adresser au grand public implique une compréhension des types de messages pouvant être délivrés (messages de fond et messages factuels) et des sujets précis à évoquer. La communication doit, en partie, être basée sur les pourcentages de réponses neutres à certaines questions. Une communication ciblée peut facilement faire évoluer, positivement ou négativement, les réponses neutres ; de légers changements de formulation peuvent radicalement changer les avis sur l'approche de la gestion.

Constats

La plupart des résidents des deux départements soutiennent la présence de loups en France et leur maintien pour les générations futures. Ces conclusions sont d'autant plus intéressantes que beaucoup de sondés ne connaissent pas le nombre de loups en France et pensent qu'il y en a plus qu'il n'en existe. Les fonctionnaires, décideurs et politiques voulant gérer les ressources de leur électorat peuvent, en toute confiance, faire des efforts en faveur de la conservation des loups, sachant qu'ils seront massivement suivis par le public.

Les habitants de la Savoie sont plus positifs, envers les loups que les habitants des Alpes-Maritimes. Cependant ils sont beaucoup moins concernés que leurs compatriotes des Alpes-Maritimes lorsqu'il s'agit de plus s'informer sur les loups et leur gestion. Ceci est révélé par les réponses aux questions sur la gestion du loup, l'envie d'en savoir plus et l'importance accordée au sujet, mais également au travers du nombre de réponses neutres plus importante en Savoie que dans Alpes-Maritimes. Comme il semble que ces attitudes neutres peuvent être assez facilement affectées, il faudrait cibler la communication sur cette partie des savoyards. Par exemple, sur certains points, on a constaté que des avis neutres pouvaient évoluer (positivement ou négativement) en demandant aux sondés de réfléchir avec une plus grande proximité à certaines questions. Comme souvent, concernant la gestion des ressources naturelles, le syndrome « NIMBY » (« pas dans mon jardin ») est observé. Cela n'a pas semblé important pour les habitants des deux départements. Les savoyards souhaitent toujours la présence de loup dans leur département de même que les habitants des Alpes-Maritimes (un peu plus négativement). Le phénomène « pas dans mon jardin » n'a pas semblé affecter les attitudes des collégiens à l'encontre des loups.

Deux importants messages de fond devraient être accentués dans chaque effort de communication, prévalant sur les messages factuels concernant les loups. La question de la présence des loups pour les générations futures semble importante pour les habitants des deux départements et la plupart des sondés. L'autre question est « la valeur de l'existence » : avoir des loups en France semble important même si il en existe ailleurs

en Europe. Ce peut être dû au chauvinisme et à la fierté d'avoir un héritage naturel. Ces deux messages devraient être considérés comme des messages « décisifs » dans une perspective de communication. Les arguments en faveur la conservation du loup sont fort mais laissent également une petite place au contre-argument. L'argument des générations futures est un bon exemple. Le fait qu'une mère élève son enfant et que ce dernier ait le droit de voir et d'entendre des loups sauvages un jour, de même que la louve qui élève son louveteau a le droit d'exister, est un « argument décisif ». Des arguments indiquant le contraire ne seraient pas admis par le public. Poser ce problème devrait influencer les personnes qui ont des avis neutres.

Les mots doivent être choisis prudemment pour s'adresser au public. La plupart des habitants désirent la présence de populations viables de loups en France pour les générations futures, mais s'opposent fortement au fait qu'elles soient « abondantes ». Des groupes de travail devraient être utilisés afin de savoir ce que signifie « population viable » et « population abondante » pour le public. De telles informations seraient très utiles pour la mise au point des messages visant à informer les gens sur le nombre de loups. Il pourrait être également très utile d'expliquer les probabilités de survie de l'espèce pour les générations futures par le taux de mortalité des louveteaux. La connaissance du loup est directement liée aux attitudes. Communiquer le nombre exact de loups augmenterait les attitudes positives, spécialement si le message souligne que ce nombre n'est pas suffisant pour constituer une population viable. Utiliser dans le message le mot « équilibre », qui est très positif pour le public, est également une possibilité à envisager. La majorité des sondés pensent que si le loup peut être un régulateur naturel, son existence est souhaitable. Choisir les mots et les phrases qui « sonnent bien » assure une campagne de communication et de sensibilisation efficace.

Alors que beaucoup de sondés pensent que le loup a un impact considérable sur le gros et le petit gibier, la plupart des habitants et des groupes concernés sont contre la chasse au loup. Dans la plupart des cas, il y a une forte opposition au massacre des loups. De ce fait, les personnes en charge de la gestion du loup pourraient faire face à une forte opposition du grand public s'ils ne répondaient qu'aux attentes des lobbies de la chasse. Cela a des implications sur la gestion du régime de zonage en France. Bien que la plupart des sondés s'opposent à la chasse au loup, ils semblent également être sensibles aux problèmes concernant les dégâts causés aux troupeaux.

Cette sensibilité envers la communauté agricole suggère que des messages allant à l'encontre des intérêts de cette communauté ne peuvent être développés, l'influence des organisations d'éleveurs pouvant entraîner des attitudes négatives envers les loups. Alors que cette sensibilité devrait être un soutien aux éleveurs, la plupart des habitants reste opposée au fait que l'on tue les loups (et sont faiblement d'accord pour tuer les animaux à problèmes). Les sondés sont d'accord pour indemniser les éleveurs ayant subi des pertes à cause des loups, mais uniquement dans le cas où ils utilisent des mesures de protection. Cela peut être un message important pour tous les groupes.

Un autre angle de la communication est de développer le message pouvant unir les intérêts environnementaux et pastoraux contre un ennemi commun. Par exemple, les deux groupes peuvent s'unir contre la perte de l'habitat et du style de vie traditionnel causée par le développement urbain ou industriel. Ce sont, là encore, « des messages décisifs ». Il est également intéressant de constater que les attitudes qui s'opposent à l'abattage des loups, ne changent pas lorsque l'on évoque les conflits troupeaux-loups. Cela suggère que certaines formes de gestion peuvent être approuvées si on présente le problème sous cet angle plutôt que de le réduire à une question de chasse. Alors que la communauté agricole serait heureuse d'apprendre que le public est sensible au style de vie traditionnel, ce dernier rappelle fermement (en étant partisan d'indemniser les éleveurs qui utilisent des mesures de prévention) que les loups et la vie pastorale doivent apprendre à coexister.

La situation économique est de plus en plus utilisée en tant qu'argument de promotion de la conservation du loup ou des grands carnivores. De récents rapports en Grande-Bretagne (basés sur les exemples des montagnes des Carpates en Roumanie et les développements récents en Croatie) semblent montrer que les loups et les grands carnivores peuvent générer des revenus pour les communautés locales par l'éco-tourisme. En France, les sondés ne pensent pas que les loups puissent générer un quelconque revenu dans leurs départements. Peu de sondés adoptent une attitude neutre au sujet de la question des revenus économiques, ce qui suggère que convaincre le public des bénéfices économiques que le loup engendre, peut s'avérer très compliqué et peu efficace en termes de communication.

Il existe un besoin précis d'établir la communication entre tous les groupes d'intérêt incluant les habitants des deux départements. La plupart d'entre eux croit que le loup a été activement réintroduit en France bien qu'un grand nombre de savoyards soit resté neutre ; il y a, à ce propos, matière à développer un message pour ces habitants indécis. Les réponses à cette question indiquent un conflit comportemental ou un manque de confiance envers les pouvoirs publics. Il sera important de rétablir la confiance, la crédibilité et un dialogue ouvert sur d'autres questions avant d'engager le public sur ce point.

Traditionnellement les programmes de communication et de sensibilisation du public se construisent autour de faits biologiques. Les connaissances biologiques sur le loup sont généralement faibles. Le développement de ces connaissances devrait amener les publics à mieux accepter l'animal. Une question parmi les plus importantes est celle qui est liée à la peur des loups. La peur de faire une promenade dans les bois habités par des loups est assez forte chez les habitants et les groupes d'intérêt sondés. Cette peur provient de la méconnaissance et surévaluation de leur taille, de leur poids, de la taille des meutes, de leur système de reproduction, des attaques et de l'impression que leur nombre en France est élevé. Une communication objective à ce sujet créerait une dissonance cognitive dans l'esprit des sondés qui ont des attitudes neutres et négatives. Ces faits devraient améliorer l'acceptation des loups de la part du public, mais communiquer par des messages de fond devrait faciliter l'acceptation des loups en France.

Implication de la MTE pour les efforts de communication

La communication adressée au grand public doit être différente de celle concernant les divers groupes d'intérêt. Les vingt-trois groupes, différents aussi bien sur leur histoire et leurs objectifs, partagent la volonté de travailler ensemble et d'avoir un intérêt commun dans les résultats de cette MTE. Tous ont apprécié que l'étude ait été conduite par un tiers neutre.

Alors que les messages concernant les valeurs et les faits biologiques seront importants pour améliorer la prise de conscience et l'acceptation du loup par le grand public, les questions clés à débattre avec les groupes d'intérêt devront se consacrer aux problèmes du style de vie pastoral, des dégâts du troupeau et aux mesures de protection du bétail. Il faudrait peut-être plus écouter les groupes concernés que leur parler. En fait, les messages biologiques ne représentent qu'une des huit questions évoquées par les groupes d'intérêt. Alors que les messages destinés aux bergers se basent sur des concepts plus vastes comme la protection du style de vie traditionnel, les questions biologiques peuvent être débattues avec les chasseurs. Ces derniers ont des connaissances limitées au sujet des comportements reproductifs (ils croient que les loups ont un taux de reproduction élevé) et au sujet du taux de survie des louveteaux. Expliquer aux chasseurs que d'ordinaire, seul le couple dominant se reproduit et évoquer les problèmes potentiels de structure et de comportement qui arrivent lorsque des membres de la meute sont

tués, peut permettre aux chasseurs d'évaluer l'impact hasardeux des prélèvements hors gestion scientifique.

Tous les groupes ont souhaité être mieux informés au sujet des obligations légales envers la conservation du loup et des possibilités de flexibilité dans la gestion. Les groupes sont tout à fait conscients de l'existence de la politique internationale, spécialement de la Convention de Berne. Ces questions légales pourrait former une partie intégrale d'une communication globale ciblant ces groupes d'intérêt. Cette communication globale n'a pas besoin de prôner ou suggérer les avantages ou désavantages d'une politique particulière, cela pourrait simplement faciliter l'accès à l'information (favorisant ainsi la possibilité d'une prise de décision fondée sur la connaissance des faits), un dialogue suivi et une ouverture entre tous les groupes.

Alors que les habitants des Alpes-Maritimes et de Savoie croient fortement en la cohabitation loup-hommes, plusieurs groupes d'intérêt n'y croient pas. Il faudrait partager les expériences sur des techniques de prévention des attaques sur troupeaux, de préférence entre bergers. Les programmes d'échanges, comme la visite d'autres régions concernées, pourrait également s'avérer utile. Les bergers de Roumanie peuvent partager leur expérience et se montrer plus crédibles que des fonctionnaires.

CONCLUSION

Cette étude sur la dimension humaine de la gestion du loup est la première du genre en France. Bien que les attitudes aient déjà été étudiées quantitativement, les présents résultats offrent aux responsables de la gestion et à beaucoup de groupes d'intérêt la première évaluation quantitative et équilibrée des attitudes du public et de ses croyances sur une échelle départementale, représentative d'une grande partie la société. De tels résultats quantitatifs permettent de créer un repère à même de mesurer l'efficacité de la communication et d'évaluer les changements d'attitude, alors que la population de loups augmente et que les politiques de gestion changent. Les résultats fournissent à la fois une direction à suivre pour les efforts de communication, le début d'un processus d'engagement public avec les groupes d'intérêt, la compréhension des raisons qui se cachent derrière certaines attitudes, et une opportunité d'équilibrer des points de vue opposés. Cependant, la vraie force de l'étude réside dans son potentiel en tant qu'étude longitudinale qui permet de continuer à évaluer et cibler de nouveaux messages, et de traiter les questions qui pourront se présenter à l'avenir. Une telle étude ne permet pas de résoudre une crise, ni ne prétend résoudre les questions complexes d'un seul coup. Elle peut en revanche être le début d'un processus d'intégration de la dimension humaine dans les prises de décision, donnant ainsi aux personnes chargées de la gestion du problème l'opportunité de mieux comprendre les besoins des gens.

Les données présentées dans ce rapport seront suivies d'analyses complémentaires permettant de mieux comprendre les systèmes de valeurs et de croyances qui sous-tendent quelques-unes des attitudes. Et de même qu'une étude biologique d'une année ne peut répondre à toutes les questions biologiques, une étude sur la dimension humaine de moins d'un an ne peut aborder toutes les questions de sciences sociales. La gestion du loup en France, et en général celle de tous les grands carnivores, sera toujours plus une question socio-politique qu'une question biologique, et ainsi nécessitera de plus en plus une meilleure compréhension de cette dimension humaine dans l'équation de la gestion des ressources naturelles.